

a g e n d a
interculturel

PERIODIQUE BIMENSUEL - BUREAU DE DÉPÔT BRUXELLES - ÉDITEUR RESPONSABLE: CHRISTINE KULAKOWSKI - AVENUE DE STALINGRAD 24 - 1050 BRUXELLES



**Quelle politique culturelle
voulons-nous ?**

Dossier

Quelle politique culturelle voulons-nous ?
Vanessa Vindreau 3

Concilier le commun et le singulier
Abdelfattah Touzri 4

Diversification artistique et politiques culturelles
Marco Martiniello 7

L'important c'est de participer !
Vanessa Vindreau 12

Saupoudrage culturel ?
Entretien avec Fadila Laanan et Rachid Madrane 15

Tout et rien : ce que peut la culture
Baptiste De Reymacker 16

Une politique culturelle résolument jeune
et interculturelle
Nathalie Heusquin 18

Plus facile à dire qu'à faire
Loubna Ben Yaacoub 20

Le Théâtre de Liège et les tribus
Entretien avec Serge Rangoni 22

A Marseille, un projet culturel
pour un projet urbain
Alain Arnaudet 24

La Belletoile de Friche La Belle de Mai, Marseille.



© Caroline Dutrey

26 **Enquête**
La nouvelle immigration espagnole à Bruxelles
Sarah Montes

28 **Incontournable**
Balkan Trafik ! où cultures et religions coexistent

29 **Bon tuyau**
Un film pour débattre sur les départs en Syrie

30 **Du neuf dans nos rayons**
Cathy Harris

Prochaine parution

Agenda interculturel

Mai 2017 : L'adoption, un acte qui engage.

29



© Les Invisibles

Illustration de couverture : Représentation au Théâtre de Liège, *Un arc-en-ciel pour l'Occident chrétien* du poète haïtien René Depestre (lire l'article en pages 22-23)

© Lou Hérimon

Quelle politique culturelle voulons-nous ?

La diversité culturelle recouvre des sens variés, allant de la protection des biens et productions culturels et artistiques au nom de l'exception culturelle à la participation de tous les publics à la création collective de la société.

Cette polysémie permet donc d'utiliser le mot à différentes fins dans l'action publique : sociale et économique principalement. Ainsi crée-t-on des événements publics porte étendards, à l'instar de Mixity, pour faire rayonner Bruxelles parmi les villes les plus créatives du monde (voir page 15). Ou encore privilégie-t-on une approche plus sociale de la diversité, comme dans le Décret de la cohésion sociale. Ici on favorise le ralliement des gens à une norme économique, permettant ainsi de pacifier et de « vivre ensemble » dans la ville.

En revanche, la diversité ne constitue pas un objectif pour les politiques culturelles, c'est-à-dire un horizon vers lequel une société de la diversité tendrait. C'est en substance ce que vient de nous rappeler la coupole « Démocratie et diversité culturelles » de Bouger les lignes qui souhaite la remettre au rang de priorité (voir pages 12-14). Il est vrai qu'une telle conception de l'action publique culturelle demanderait de l'ambition politique pour questionner collectivement la pertinence des normes qui régissent le fonctionnement de la vie en société.

Actuellement, ce sont les actions de cohésion sociale qui amènent le plus de questions culturelles sur les fonctions collectives de notre société lorsqu'elles se heurtent aux limites posées par le travail avec les publics de la diversité. Mais elles apportent peu de réponses ou de vision de la société que nous aimerions partager ou pas.

Si la diversité culturelle ne se décrète pas *a priori*, il faudrait dès lors en faire une question sociale. C'est peut-être là tout l'enjeu de l'action culturelle d'aujourd'hui, celle qui émancipe mais qui rassemble aussi la société sur les questions de son devenir. Les émotions liées à la rencontre de l'art sont peut-être un biais plus facile d'accès pour traiter ensemble des différences qui fâchent (voir page 22-23). ■

Vanessa Vindreau

Responsable de rédaction
Nathalie Caprioli

CBAI : Massimo Bortolini, Cathy Harris,
Pascal Peerboom, Patrick Six, Vanessa Vindreau.

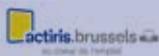
Comité scientifique: Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub, Vincent de Coorebyter, Isabelle Doyen, Kolë Gjeshaj, Younous Lamghari, Silvia Lucchini, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea, Hedi Saidi.

Mise en page : Pina Manzella

Impression : GS Graphics sprl

Éditrice responsable : Christine Kulakowski

Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.



L'Agenda interculturel est édité par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle asbl
Avenue de Stalingrad, 24 • 1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50 • fax 02/512 17 96
ai@cbaib.be - www.cbaib.be

Le CBAI est ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30

L'Agenda interculturel est membre de l'ARSC
Association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que le CBAI gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires de l'Agenda interculturel. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités du CBAI et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant au Centre. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui du Centre.

Politique culturelle à Bruxelles

Concilier le commun et le singulier

Abdelfattah Touzri

Le défi principal que doit relever la politique culturelle à Bruxelles, en particulier, est d'activer son rôle - essentiel - comme vecteur permettant de construire le commun qui transcende la diversité des parcours et de reconnaître ce qui est singulier.

La politique culturelle à Bruxelles suscite de nombreuses attentes et plus spécifiquement le désir de tendre vers une réelle démocratie culturelle. Cela renvoie également à son rôle dans la construction de la démocratie comme forme de société. Enfin, cette politique appelle à un questionnement profond sur le rôle de la culture, des biens matériels et immatériels culturels, dans l'agencement de l'espace public et la configuration de la ville d'aujourd'hui.

Une marche hésitante vers la démocratie culturelle

Il est nécessaire d'appeler à une réelle démocratie culturelle. Il faudrait passer de la logique de démocratisation de la culture à une logique de démocratie culturelle, c'est-à-dire de reconnaître à la fois les formes particulières d'expression culturelle et de permettre la diversité et le pluralisme de ces expressions culturelles.

Or, nous observons la persistance d'une logique de démocratisation de la culture au détriment de cette démocratie culturelle tant demandée. Cette tendance de démocratisation de la culture rime avec des mesures de soutien à l'accès à la culture, non sans une vision hiérarchisant les formes et les expressions culturelles. Dans cette vision, la perspective est de promouvoir l'accès et la consommation de biens culturels « valides » qui relève d'une conception normative de la culture, c'est-à-dire de ce qui devrait être une production culturelle.

En revanche, la démocratie culturelle est une logique qui reconnaît les différentes formes d'expression culturelle des citoyens sans hiérarchisation ni normativité. Dans cette logique, toutes les formes d'expression culturelle et artistique des citoyens sont reconnues.

En réalité, bien qu'elle soit une ancienne revendication, cette marche vers une démocratie culturelle n'a pas avancé suffisamment. Derrière cette marche hésitante vers la démocratie culturelle réside les résistances multiples aux expressions culturelles singulières, au particularisme culturel et à la construction des identités culturelles particulières.

Allier des enjeux d'expression et d'identification

Les arts et la culture peuvent constituer une force d'émancipation et de lien social. Ils peuvent jouer ce rôle important à travers deux processus indissociables, mais complémentaires : processus d'identification et processus d'expression.

Or, le paysage culturel aujourd'hui n'offre pas encore aux Bruxellois issus de l'immigration de possibilités d'identification en suffisance. La production culturelle et artistique véhicule encore insuffisamment les préoccupations, les trajectoires de vie et les expériences sociales particulières des jeunes des quartiers populaires. C'est d'ailleurs la faiblesse de ces politiques qui ne reconnaissent pas ces populations comme acteurs et les cantonnent dans un rôle de consommateur. Cette incapacité, toute relative, d'offrir les opportunités d'identification nécessaires et de jouer un rôle de résonance des préoccupations et du vécu des jeunes, n'est pas favorable à l'établissement de liens concrets entre production culturelle et artistique et populations bruxelloises très variées.

Par ailleurs, une vision considérant la culture et les arts comme espaces d'expression et de traduction des préoccupations et des désirs de ce jeune mérite également d'être développée. On ne peut pas nier l'évolution de ce paysage en intégrant graduellement ces variables liées à la diversité culturelle, des parcours de vie et de pluralisme des expressions culturelles.

Toutefois, il est nécessaire d'accentuer la marche vers une politique culturelle qui donne

la priorité à la mobilisation des ressources propres des Bruxellois. On pourrait s'appuyer sur les ressources culturelles, sur les ressources territoriales, sur les expertises et les parcours de chacun pour construire le bien commun. Il s'agirait donc de ne pas uniquement penser la population et les minorités comme consommateurs, mais bien comme acteurs qui

disposent de ressources, de savoirs et d'une capacité d'inventer et d'innover. Il faudrait leur reconnaître le droit et le devoir d'apporter

Il s'agirait donc de ne pas uniquement penser la population et les minorités comme consommateurs, mais bien comme acteurs qui disposent de ressources, de savoirs et d'une capacité d'inventer et d'innover.

quelque chose de particulier à ce bien collectif de manière à tendre vers un espace culturel inclusif.

Dans le contexte actuel, où nous pouvons constater que les espaces politiques traditionnels n'offrent plus la possibilité aux jeunes de s'exprimer, de se forger une identité équilibrée, de concilier aspiration individuelle et biens collectifs, la politique culturelle est appelée à jouer un rôle clé. L'espace culturel est aujourd'hui le dernier levier pour y parvenir. A travers la production et l'expression culturelle, les Bruxellois pourront donner sens à leurs identités multiples, à leurs expériences de vie et affiner leurs aspirations et leurs revendications.

Il est nécessaire de reconnaître ces nouveaux acteurs et la naissance de nouveaux sujets de l'espace culturel bruxellois. La question principale est désormais : comment unir, dans notre action, ce que nous sommes... et ce que nous voulons être ?¹

Il faudrait reconnaître les nouveaux « sujets » en gestation : le désir d'être soi, de créer une histoire personnelle, de donner un sens à l'ensemble des expériences individuelles et personnelles.

Politique culturelle et démocratie

La démocratie culturelle souhaitée passe par l'intensification des liens entre éducation permanente et action culturelle de manière à lier les aspects individuels et singuliers à l'action collective et à collectiviser les expériences.

Cette politique culturelle, en s'inspirant des principes de l'éducation populaire doit tendre vers la construction d'une démocratie substantielle, une démocratie réelle qui vise l'intensification des liens sociaux et la consolidation du tissu social.

A travers l'idée d'une démocratie substantielle, l'idée démocratique ne concerne pas simplement la mise en place d'un régime politique, comme le note Pierre Rosanvallon. C'est d'abord l'idée d'une certaine forme de société dans laquelle les individus ne sont plus soumis à des formes de domination sociale et politique et ne sont plus soumis au processus d'aliénation économique. Il faut rappeler que la démocratie se définit avant tout par la reconnaissance de l'autre comme sujet.

Pour parvenir à cette démocratie comme forme de société où chacun y a sa place, la politique culturelle devra viser les quatre principes suivants inspirés des principes de l'éducation populaire² :

Principe d'identité : permettre aux Bruxellois de se forger leurs propres identités plurielles et de savoir qui ils sont.

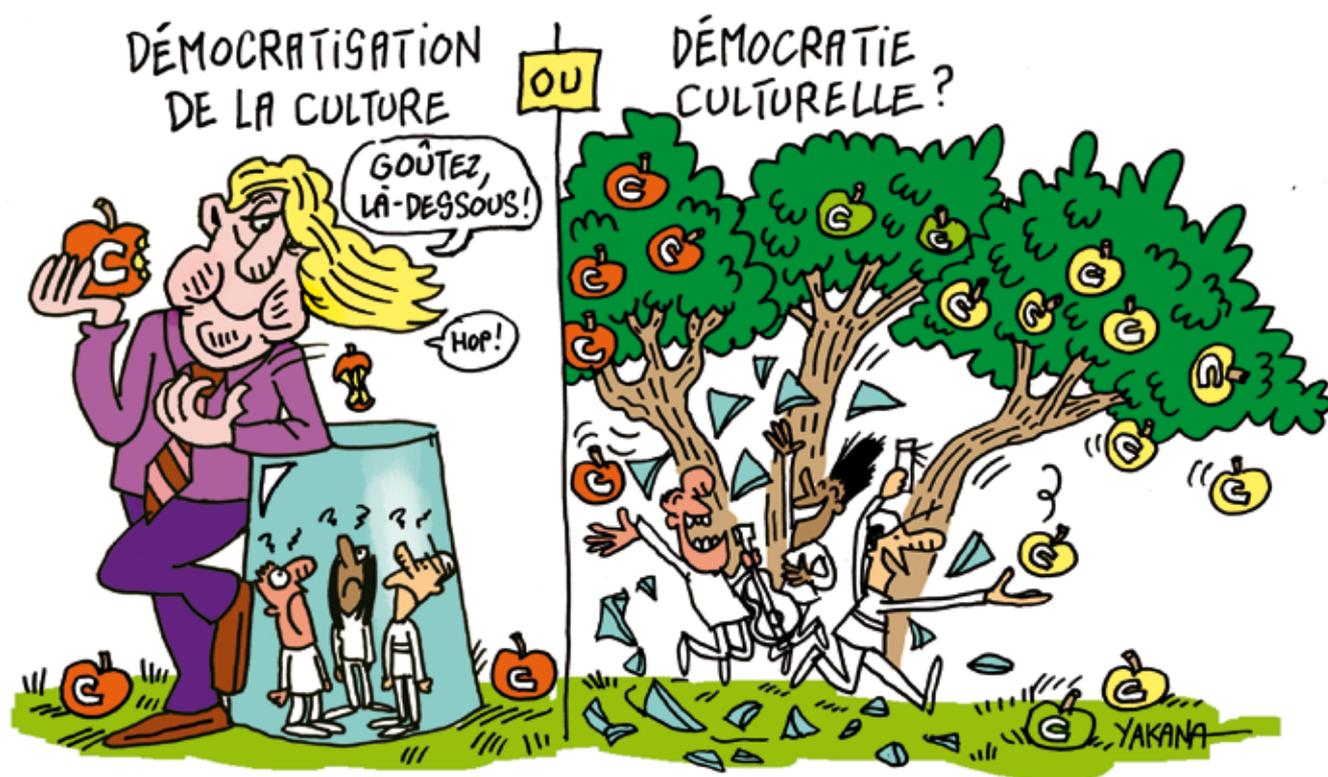
Principe de participation : comment améliorer le fonctionnement de la société et des communautés locales ?

Principe de modernisation : comment tendre vers le progrès individuel et collectif ?

Principe de changement social : quelles transformations faut-il produire à l'échelle de la collectivité ?

Un levier de développement

Outre les aspects liés à la démocratie et au bien commun, la politique culturelle souhaitée ne peut être conçue sans penser ses conséquences et ses rapports avec l'espace public et, en particulier avec la ville. Nous observons actuellement une tendance progressive à promouvoir la culture comme levier de reconversion des villes confrontées au déclin de leurs activités historiques. Cette tendance peut être aussi observée à Bruxelles.



Cette tendance repose tantôt sur la promotion de l'évènementiel culturel ainsi que sur la stimulation des expressions culturelles locales, tantôt sur le développement de grands équipements culturels ou encore sur « un urbanisme de valorisation » et « participatif » permettant de mettre en scène le patrimoine matériel et immatériel ainsi que les particularités de l'espace public.

Afin de produire un processus de développement intégré, enraciné dans la réalité des quartiers bruxellois, il est opportun de mieux articuler aspects culturels, promotion de l'attractivité et stimulation de l'activité économique tout en s'inscrivant dans une démarche inclusive.

Au-delà de la recherche de valeurs d'échange (valeur marchande et intérêts économiques), qui se traduit à travers la quête légitime de production de la valeur marchande et la quête d'une activité qui génère de l'emploi et de la richesse, comment continuer à produire – à travers cette dimension culturelle – des valeurs d'usage, c'est-à-dire faire de la culture un véritable levier de citoyenneté, de production des identités plurielles et d'appropriation de l'espace public et de la ville en particulier ?

Dans une ville comme Bruxelles, en pleine reconversion, le déploiement de la culture et la valorisation du patrimoine local peuvent devenir des

leviers de développement. Dans ce sens, le renouveau urbain, la participation citoyenne, la promotion des arts et de la culture contribuent au renouvellement et à la revitalisation de cette ville en mutation.

Le redéploiement de la culture et la « patrimonialisation » des expressions culturelles locales montrent une voie de développement qui mérite d'être mieux exploitée. Le redéploiement de la culture et du patrimoine implique la mobilisation des identités locales et fait appel aux citoyens dans une triple démarche : « *une démarche culturelle de réhabilitation du passé (la mémoire, le patrimoine, le système de production, la culture locale, le savoir-faire, les valeurs, etc.), une démarche économique de valorisation des initiatives individuelles et collectives et une démarche politique de renouvellement de la démocratie locale* ».³

Dès lors, il faudra œuvrer pour une meilleure articulation entre leviers culturels, population et processus locaux de développement. Nous citerons par exemple le travail sur l'histoire sociale de Bruxelles, l'histoire de l'immigration, la valorisation du patrimoine culturel des populations issues de l'immigration.

En portant intérêt au patrimoine culturel des populations bruxelloises dans le cadre de ce processus de redéploiement de la ville, les politiques culturelles permettront de mobiliser les acteurs locaux, d'interpeller les identités plurielles et de stimuler des processus d'innovation et de production culturelle. Il est nécessaire de multiplier les espaces qui permettent de valoriser les formes immatérielles, matérielles, architecturales, urbanistiques et artistiques de cette diversité.

Il y a lieu de stimuler et d'encourager les formes d'aménagement qui permettent aux différents groupes culturels de s'identifier à cet espace public et de se l'approprier. L'espace public bruxellois est appelé à rendre visible cette diversité culturelle, par les différents moyens, événementiels, artistiques et architecturaux de manière à valoriser les apports de chacun. ■

À lire

La révolution n'est pas finie : culture et émancipation, de Michel Gheude, Bruxelles, CAL, 2015, 89 p.



Ce livre tente de répondre à une question : à quoi sert la culture dans une démocratie ? Sa thèse est la suivante : l'origine de la liberté humaine est dans la langue. Dans la possibilité que nous donne la langue de ne pas dire les choses comme elles sont, mais de les inventer. Donc dans la possibilité de la fiction et de la création verbale. Les révolutions bourgeoises du XVII^e et du XVIII^e siècle à l'origine de nos démocraties ont créé un espace public où les citoyens reçoivent librement des informations, proposent et discutent leurs idées. Dans cet espace public, les arts et la culture jouent un rôle décisif. Toujours pour la même raison : c'est par le langage, par la fiction, par la poésie, que nous pouvons imaginer, anticiper, sortir du cercle de nos lieux communs et proposer, confronter, discuter nos visions du monde et de l'avenir. En un siècle, la culture autrefois réservée aux élites et à la « bonne société » bourgeoise est devenue accessible aux publics populaires et à la classe moyenne. L'espace public s'en est trouvé élargi et la démocratie approfondie. La démocratisation culturelle a ainsi élargi le cercle des publics et engendré la culture de masse. Mais l'émancipation, c'est aussi pouvoir utiliser soi-même les langages artistiques pour proposer sa propre vision du monde. Avec les politiques de démocratie culturelle, le cercle des créateurs s'est ouvert aux citoyens, aux témoins, aux acteurs des mouvements sociaux. A ceux qui n'avaient pas la parole et qui, désormais, la prennent. A l'époque d'internet et de la mondialisation, le cercle s'élargit à nouveau.

La culture ne nous émancipe pas. Elle nous invite à nous émanciper. Elle nous propose d'élargir les limites du monde humain. Elle nous demande de rester révolutionnaires. De relever les défis de la modernité. De prendre le risque d'un monde plus ouvert. De remettre en question les « *mots usés et abusés* », de rouvrir d'anciens débats à nouveau frais et d'en entamer de nouveaux. De déplier, entre l'individuel et le collectif, la complexité des choses. D'oser, en un mot, la liberté.

Abdelfattah Touzri

Conseiller scientifique

à l'Université Ouverte - Charleroi

[1] A. Touraine, La formation du sujet, in *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Fayard, 1995, pp. 21-45.

[2] J. Bengoa, L'éducation pour les mouvements sociaux, in *Antipodes*, n° 132, ITECO, Bruxelles, pp. 5-22.

[3] P. Teisserenc, *Les politiques de développement local*, 2^e édi., Economica, 2002, p. 79.

Diversification artistique et politiques culturelles

Marco Martiniello

La diversité des villes multiculturelles européennes donne lieu à deux tendances contradictoires : d'une part une polarisation et une fragmentation ethniques, d'autre part, des mouvements vers plus d'intégration résidentielle et la formation de quartiers multiethniques où se développent la co-inclusion et les interactions entre les citoyens de différentes origines ethniques et sociales. Ces tendances contradictoires se marquent aussi dans le domaine artistique.

Deux tendances contradictoires semblent être simultanément à l'œuvre dans de nombreuses villes multiculturelles. D'une part, on observe une tendance à la polarisation et à la fragmentation ethniques. La ségrégation résidentielle, l'exclusion sociale et économique, les processus de discrimination ethnique et religieuse sont des réalités qui conduisent à la fermeture identitaire tant des groupes majoritaires que des groupes minoritaires. La formation de quartiers relativement homogènes à la fois au niveau socio économique et culturel a changé la morphologie de nombreuses villes au cours des dernières décennies.

Mais d'autre part, on observe parallèlement – et parfois dans les mêmes villes – des mouvements vers plus d'intégration résidentielle et la formation de quartiers multiethniques dans lesquels se développent la co-inclusion et les interactions entre les citoyens de différentes origines ethniques et sociales. Dans ces quartiers, les constructions culturelles métissées et la formation de nouvelles identités urbaines trans-ethniques répondent aux processus de fragmentation et contribuent à la réinvention de l'urbanité.

Dans les villes multiculturelles, la tension entre la polarisation et la séparation ethniques et culturelles objectives d'une part, et les mélanges ethniques et culturels d'autre part, se retrouve dans une tension-opposition analogue dans les discours publics (politiques, médiatiques, universitaires, civiques) entre, d'un côté, une apologie de la diversité ethnoculturelle célébrant le dialogue interculturel, et de l'autre une offensive anti multiculturaliste, post multiculturaliste ou néo assimilationniste.

Le multiculturalisme et son prétendu échec

En février 2002, lors d'un colloque organisé à l'Université de Montréal sur l'impact possible des alors récentes attaques du 11 Septembre 2001 sur les relations ethniques, je prétendais que, au fond, ni les politiques d'immigration et les politiques d'intégration, ni les relations ethniques au cœur des villes européennes n'avaient réellement changé. Certes, des problèmes majeurs préexistants tels que la construction de politiques migratoires restrictives et essentiellement sécuritaires, la montée simultanée de l'islamisme et de l'islamophobie, la persistance des discriminations ethniques et raciales, les tensions urbaines entre groupes rivaux se disputant un même territoire urbain, n'avaient pas disparu. Mais il était impossible de démontrer que les événements du 11

Septembre avaient provoqué leur aggravation. Aujourd'hui, avec un recul de près de quinze ans, il n'est guère contestable que la vague anti multiculturaliste déjà présente avant le 11 Septembre 2001 a gonflé, pour devenir un raz-de-marée face auquel la résistance est très difficile.

Cette vague anti multiculturaliste se caractérise par un questionnement discursif extrêmement critique de tout projet de société multiculturelle et par la réaffirmation d'un programme post multiculturaliste ou néo assimilationniste dans la gestion des réalités post migratoires. Plus précisément, la diversification ethnique et culturelle des sociétés européennes a été présentée comme une menace pour la cohésion sociale, en particulier au niveau des villes et des quartiers. La mobilisation de certains groupes minoritaires autour des questions identitaires a été de plus en plus communément interprétée comme une tentative de mettre en place une sorte de dictature des minorités qui devenait discriminatoire à l'égard des populations majoritaires. Par ailleurs, certains de ces événements ont été présentés comme la preuve que les politiques publiques mises en œuvre pour gérer ou promouvoir la diversité culturelle avaient elles aussi échoué, comme ont échoué tous les projets philosophiques et normatifs de société multiculturaliste liés à ces politiques.

La peur d'une dictature des minorités

Le contenu du discours anti multiculturaliste actuel n'est donc pas neuf. D'une manière très simplifiée, il revient à prétendre que dans des contextes post migratoires, le discours et les politiques multiculturalistes n'ont pas

atteint leurs objectifs. Les discours multiculturalistes visaient à conjuguer unité et diversité tout en assurant l'intégration sociale et économique des immigrants et de leurs descendants. Les politiques multiculturalistes visaient quant à elles à assurer la cohabitation pacifique entre les différents groupes ethniques et culturels dans l'acceptation et le respect mutuels (ou à tout le moins la tolérance) de leurs spécificités respectives. Au contraire, ces discours et ces politiques auraient contribué à saper la cohésion sociale et même l'unité nationale. Ils auraient conduit à la fermeture identitaire et communautaire des groupes minoritaires issus de l'immigration. Ils auraient favorisé la ségrégation spatiale et l'augmentation dramatique du chômage parmi les membres des communautés immigrées et en particulier les jeunes. Ils expliqueraient aussi les mauvaises performances scolaires de nombreux jeunes issus de l'immigration. Bref, ils seraient à l'origine du profond sentiment d'aliénation et de frustration au sein des minorités ethniques et culturelles, qui auraient à leur tour mené à leur rejet de la société occidentale et européenne.

Un néo assimilationnisme pas si neuf

La solution à ces problèmes délicats serait un retour à un ordre du jour politique assimilationniste dans lequel la priorité serait d'exiger que les immigrés et leurs descendants se conforment aux normes et aux « valeurs » européennes, avant d'obtenir des droits politiques, économiques ou sociaux. Dans ce « modèle », la question de la reconnaissance d'une spécificité culturelle des immigrés éventuellement assortie de l'octroi de droits culturels devient au mieux secondaire car l'objectif principal à atteindre est précisément leur conformité, voire leur totale assimilation culturelle.

Ce genre de discours, parfois appelé néo assimilationniste, n'est en réalité pas du tout neuf. Il a nourri les critiques du multiculturalisme aux États-Unis bien avant le 11 Septembre 2001. Ce qui est nouveau et peut-être inattendu, c'est son retour au premier plan après une assez longue période d'ouverture discursive multiculturelle dans plusieurs grandes sociétés d'immigration *de facto* multiculturelles depuis plusieurs décennies.

Plus d'intégration, moins de cultures

Au-delà des discours, les politiques publiques ont été réévaluées. Dans certains pays ayant une tradition de politiques multiculturelles comme les Pays-Bas, les gouvernements ont fortement réorienté leurs politiques publiques en se détournant progressivement des politiques multiculturelles au profit de politiques d'intégration sociale, linguistique et économique aux accents clairement assimilationnistes et ce, déjà dans les années 1990. L'illustration récente la plus frappante de cette tendance peut être observée dans les programmes d'intégration des nouveaux migrants qui sont progressivement mis en place dans plusieurs États membres de l'Union européenne. Participer à ces programmes est de moins en moins une option pour de plus en

plus de nouveaux migrants¹. La participation est très souvent devenue obligatoire pour pouvoir bénéficier des allocations sociales et se voir reconnaître des droits. Leur contenu, bien que varié, met de plus en plus l'accent sur l'apprentissage et l'adoption de la langue du pays d'immigration ainsi que des normes et des valeurs culturelles du pays d'accueil, ce qui revient à tenter de mettre les nouveaux migrants en conformité culturelle avec leur nouveau pays le plus rapidement possible.

Par ailleurs, dans certains pays qui ont historiquement été très réticents à mettre en œuvre des politiques multiculturelles, la tendance à privilégier les politiques généralistes d'intégration s'est globalement renforcée même si, dans certains cas, on remarque une certaine ouverture à des politiques souvent associées à des modèles multiculturalistes. L'adoption de politiques de discrimination positive en France et la mise en place de plans de diversité dans les entreprises de certains pays peuvent être citées en exemple.

Les anti multiculturalistes et leurs contradictions

Quoi qu'il en soit, les discours anti multiculturalistes ne sont pas sans ambiguïtés et sans contradictions apparentes. Premièrement, la méfiance à l'égard de la diversité culturelle coexiste avec un discours qui met en évidence la nécessité de faire appel à une nouvelle immigration étrangère pour des raisons économiques et démographiques. Or, l'immigration étrangère est sans doute un facteur potentiellement important de diversification culturelle des sociétés et des villes européennes. La question pour les décideurs politiques est alors de savoir comment concilier l'objectif affirmé de réduire ou de contrôler la diversité culturelle d'une part, en courant le risque de l'accroître d'autre part ? La réponse réside-t-elle dans une sélection des nouveaux migrants sur une base culturelle et/ou religieuse ? Cela semble difficile à concevoir et à mettre en œuvre ouvertement, car une telle pratique irait explicitement à l'encontre de la philosophie de la non discrimination qui est censée inspirer les politiques européennes. Cependant, il ne serait pas surprenant que des moyens détournés soient utilisés pour décourager, par exemple, les musulmans d'immigrer en Europe.

Deuxièmement, il peut à première vue sembler contradictoire qu'une suspicion à l'égard de la diversité culturelle coexiste avec la mise en place de programmes

Suppose-t-on que l'octroi de postes et de privilèges individuels à l'élite des minorités ethniques issues de l'immigration, dans le cadre de ces programmes, aura pour effet d'empêcher l'émergence d'éventuelles revendications culturelles minoritaires ?

favorisant la diversité. Suppose-t-on que l'octroi de postes et de privilèges individuels à l'élite des minorités ethniques issues de l'immigration, dans le cadre de ces programmes, aura pour effet d'empêcher l'émergence d'éventuelles revendications culturelles minoritaires ? La question mérite d'être posée. Mais au-delà, il semble évident que seule la diversité « *light* » et superficielle est encouragée dans ces programmes alors que la diversité « *deep* » et substantielle est fortement rejetée. Dans de nombreuses entreprises de plusieurs pays de l'Union européenne, les programmes de diversité consistent principalement à l'embauche d'employés et de cadres de différentes couleurs de peau et/ou d'origines ethniques différentes. Mais ces employés et cadres partagent très souvent la même culture et la même identité en raison de leur éducation et de leur formation dans des écoles de commerce similaires. En réalité, la diversité qu'ils sont supposés apporter n'est que très superficielle. Elle ne met pas en cause la culture et les valeurs fondamentales de leur entreprise, ni celles de la société en général. Cette illustration montre que la promotion de la diversité superficielle ne contredit pas les approches assimilationnistes plus générales qui se développent dans de nombreuses sociétés de l'Union européenne. Troisièmement, il semble y avoir une contradiction entre la suspicion à l'égard du principe de la diversité culturelle et le fait que le respect de la diversité culturelle est présenté comme une valeur européenne. On peut faire l'hypothèse que la diversité culturelle qui est privilégiée dans les textes

européens concerne les identités et les cultures nationales correspondant aux États membres de l'Union européenne et pas tant celle qui est portée par les immigrés en provenance du reste du monde.

Par ailleurs, le retour en force des discours assimilationnistes peut certainement être lié à la remise en question de l'identité nationale dans des États-nations dont la logique a été perturbée par la mondialisation économique, par l'intégration politique européenne ainsi que par la dynamique des migrations et les demandes de reconnaissance culturelle émanant de certaines communautés d'immigrés. L'affirmation d'identifications ethno nationales parmi les communautés issues de l'immigration et l'ouverture à l'égard d'identités post ethniques et post nationales, ou au moins d'identités plus perméables à la diversité dans les années 1980 et 1990 d'une part et le regain de vigueur des identités nationales majoritaires à l'origine des discours anti multiculturalistes de l'autre, ne peuvent être compris que dans le système complexe d'influences réciproques qui les lie.

Qu'en est-il des arts et de la culture ?

Dans tous ces débats et ces politiques publiques au sujet de la diversité culturelle et de sa gestion, les arts et en particulier les productions artistiques des minorités ethniques, religieuses et immigrées sont souvent ignorés ou au mieux considérés comme non pertinents et non problématiques.



À lire

L'humanité en nous : pour une culture de la démocratie, de Roland de Bodt, éd. Le Cerisier, 2015, 236 p.



La plus grande part de la culture produite par l'humanité depuis la nuit des temps ne visent ni à la tolérance ni à la cohésion de la société ni à l'émancipation des personnes ou des groupes ni à l'instauration de la démocratie ; tout au contraire, elle souffle l'intolérance, structure des inégalités sociales, organise l'assujettissement des personnes et assure la domination des populations de la planète par quelques familles. L'histoire culturelle de l'humanité est principalement forgée par cette pratique. Soutenir que la culture conduit « nécessairement » -

comme par « nature » - à la démocratie, à l'émancipation des êtres humains ou à la paix sociale aveugle les populations et les empêchent de se poser la question qui est la plus essentielle pour elles et pour leur avenir : quelles sont les conditions dans lesquelles l'art, l'action ou la politique culturelle peuvent ouvrir à de telles finalités ?

Nous sommes entrés dans une véritable révolution culturelle. D'abord parce qu'il faut donner à la vie de chaque personne (à la réalisation de soi) une valeur nouvelle qui ne soit plus centrée sur l'exercice de la vie professionnelle. Ensuite parce qu'il faut inventer de nouvelles formes de solidarité sociale. Cette question n'est pas seulement économique ou politique. Elle nécessite d'inventer un sens nouveau à la vie individuelle et collective. C'est pourquoi la nécessité de débattre de cette question culturelle, de notre représentation du monde, de notre conception de la solidarité dans la vie collective, de l'invention de projets de vie individuelle et collective, relève de la plus grande urgence. Au cœur de ce débat de société se jouent nos aspirations à inventer une démocratie inspirée par la « Déclaration universelle des droits de l'Homme ».

Cet ouvrage rassemble des textes épuisés, des commentaires actuels, des inédits et des développements nouveaux. Ce premier volume est consacré à la culture de la démocratie et à la reconnaissance de l'humanité en nous.

une entrée en matière intéressante. Il se concentre sur trois aspects : culturel, social et politique.

Au niveau culturel, l'objectif est d'examiner comment les productions artistiques des immigrés et des minorités ethniques changent la scène artistique locale, en d'autres termes la configuration locale de la diversité culturelle. Comment les productions artistiques des immigrés et des minorités ethniques inspirées (ou pas) par leur expérience de la migration et/ou de la discrimination enrichissent-elles les patrimoines artistiques locaux à travers des processus tels que le métissage, la fusion et l'invention culturels ?

Au niveau social, on peut explorer l'idée selon laquelle les arts peuvent aider à construire des ponts, à faciliter les rencontres entre les différentes populations vivant dans un espace urbain partagé. En d'autres termes, les arts populaires peuvent devenir un moyen de communication et de dialogue entre les différents individus ou groupes partageant la même ville ou le même quartier. Certaines formes artistiques comme la musique ont à cet égard un énorme potentiel spécifique de rassemblement et de communication émotionnels au-delà des barrières linguistiques et culturelles.

L'accent est mis sur les cultures au sens anthropologique et sur les valeurs culturelles, dont la définition est loin d'être consensuelle et de plus en plus, sur la religion en général et sur l'islam en particulier. La pertinence des pratiques artistiques des minorités est négligée et elles ne sont souvent pas considérées comme aussi importantes que les défis sociaux et économiques, sauf bien sûr pour les acteurs sociaux directement impliqués dans les domaines de l'art. Ainsi, il est remarquable que le premier livre qui a examiné en détail l'importance des arts dans la vie des immigrés aux États-Unis n'ait été publié qu'en 2010². En Europe, deux numéros spéciaux de revues dédiés en partie à cette question ont vu le jour en 2008³. L'importance des arts et de la culture dans l'intégration des immigrés et de leurs descendants demeure un sujet relativement peu exploré dans la littérature de la science sociologique sur les migrations et l'intégration.

Trois plans : culturel, social, politique

Afin d'examiner la pertinence des arts dans les débats théoriques et politiques sur la diversité et le multiculturalisme dans les villes multiculturelles, le cadre de recherche proposé par Steven Vertovec⁴ (directeur de l'Institut Max-Planck d'étude des religions et de la diversité ethnique) constitue

Au niveau politique, la question de la représentation de la diversité dans les politiques culturelles et artistiques nationales, infranationales et locales en particulier mérite d'être examinée : les productions des artistes immigrés ou issus des minorités ethniques sont-elles soutenues symboliquement et financièrement par les institutions culturelles officielles ? Les politiques artistiques locales deviennent-elles multiculturelles ? Comment les artistes immigrés et issus de l'immigration se mobilisent-ils pour changer les politiques culturelles ? Dans quelle mesure les arts populaires peuvent-ils être un outil utile dans les politiques d'intégration et de cohésion sociale locales dans les villes migratoires et post migratoires ?

Les arts urbains : quel impact ?

Par ailleurs, on peut aussi examiner dans quelle mesure les expressions artistiques émanant des populations urbaines populaires – et donc par la force des choses aussi des populations ethnicisées issues des migrations – peuvent constituer des réponses aux difficultés caractéristiques de la période de transitions sociale, économique et politique actuelle à l'échelle mondiale que nous qualifions communément de crise.

L'engagement dans les arts urbains ou plus généralement dans les arts en milieu urbain peut-il être une réponse aux difficultés qu'éprouvent de nombreux jeunes des milieux populaires en général et d'origine immigrée en particulier, à trouver une place sur le marché du travail conventionnel ? Les expressions artistiques peuvent-elles encore être porteuses de contestation sociale ? Les arts peuvent-ils être un moyen de construction et d'affirmation d'identités collectives en milieu urbain ? Ces questions méritent d'être posées pour toutes disciplines artistiques présentes en milieu urbain (musique, cinéma, théâtre, danse, littérature, performances publiques, etc.) ainsi que pour tous les styles au sein de chaque discipline.

D'aucuns parlent d'« Art urbain », au singulier et avec une majuscule. Selon le Séminaire Robert Auzelle, l'Art urbain se définit comme l'« ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ». Bien que se revendiquant d'une approche pluridisciplinaire, les partisans de cette définition se trouvent principalement parmi les architectes et les « urbanistes » dont une des caractéristiques est souvent d'accepter comme normale une sorte de « déterminisme du bâti et de l'aménagement du territoire ». Ainsi, pour améliorer les relations interculturelles dans une ville, il suffirait par exemple de créer soit une plage publique dans certaines villes côtières qui n'en disposent pas ou encore d'une agora ouverte à toutes et tous.

Nul ne met en doute que les manières d'aménager le territoire et le type de constructions ont un impact sur les relations sociales. Toutefois, penser que changer l'affectation du territoire modifiera mécaniquement les relations entre les individus et les groupes peut sembler assez simpliste. Par ailleurs, cette définition ne permet pas d'appréhender de manière précise les liens entre l'urbanisme comme discipline et les formes d'expressions artistiques (musique, danse, etc.) qui se développent dans les espaces urbains. D'autres parlent plutôt d'« art urbain » (au singulier et en minuscule) d'« arts urbains » (au pluriel et en minuscule), de « cultures urbaines », ou encore « d'arts de la rue » (*Street Art*). Ces expressions ne recouvrent pas exactement les mêmes pratiques de création et de présentation des œuvres artistiques. Toutefois, elles renvoient toutes à des conceptions assez proches de l'art comme étant :

- largement inspirées par le mouvement hip-hop né dans les villes d'Amérique du Nord dès la fin des années 1960 déjà mais qui est arrivé chez nous vers la fin des années 1970 et surtout durant les années 1980. Ainsi, ces expressions renvoient souvent au rap, au graffiti, au tag, au slam, aux différentes danses qui ont succédé au *breakdance*, etc. ;
- donnant lieu à des performances en dehors des institutions artistiques traditionnelles et établies, notamment dans la rue et les espaces publics ouverts ;

- étant largement ouvertes aux autodidactes et dès lors ne reposant pas sur une distinction rigide entre les artistes et ceux qui ne le seraient pas ;
- enracinées au départ dans l'expérience d'exclusion, de discrimination vécue par les minorités populaires ethnicisées, « racisées » et économiquement faibles, même si par la suite certaines des disciplines ont été en partie appropriées par les bobos urbains des classes moyennes issus de la majorité ethnique.

Ces formes d'expression et de création artistique sont indubitablement urbaines. Elles occupent une place centrale dans la vie des jeunes générations issues des minorités immigrées, ethnicisées et « racisées » et au-delà. Toutefois, elles n'épuisent pas le répertoire *des arts en milieu urbain*. Toutes les formes de création et d'expression qui naissent, se développent ou se transforment en milieu urbain sont dignes d'intérêt. Qu'il s'agisse de musique, de danse, de théâtre, de mode ou de design, de peinture, de photographie, de vidéo, de cinéma, de littérature, de performances et d'installations, etc., l'éventail des formes d'expression et de création artistiques liées à l'expérience de vie en ville est illimité. Toutes méritent d'être considérées dans les réflexions sur les arts et la ville multiculturelle bien au-delà de celles qui sont historiquement et en partie liées au hip-hop.

En d'autres mots, s'il est intéressant d'étudier les arts et les cultures urbains, il est tout aussi important d'examiner le développement et l'impact de toutes les autres formes d'expression et de création artistiques qui se développent en milieu urbain. ■

Marco Martiniello

Directeur de Recherches au FRS-FNRS
Directeur du Centre d'études de l'ethnicité
et des migrations (CEDEM) à l'ULg

Cet article résume celui paru in *SociologieS* [en ligne], Dossiers, Diversification artistique et politiques culturelles, mis en ligne le 7 mars 2014, consulté le 7 mars 2017. Les intertitres sont de la rédaction.
<http://sociologies.revues.org/4595>

[1] A ce propos, lire l'article de Barbara Herman, « Questions et débats sur l'obligation », in *L'Agenda interculturel* n° 334, janvier 2017, pp. 14-15.

[2] DiMaggio P. & Fernandez-Kelly P. (dir.), *Art in the Lives of Immigrant Communities in the United States*, New Brunswick and London, Rutgers University Press, 2010.

[3] Martiniello M. & Lafleur J.-M., « Etnic Minorities' Cultural Practices as Forms of Political Expression », in *Journal of Ethnic and Migrations Studies*, vol. 34, n° 8, pp. 1191-1215. Martiniello M., Puig N. & Suzanne G., « Création en migrations. Parcours, déplacements, racinements », in *Revue européenne des Migrations internationales*, vol. 25, n° 2, pp. 1-140, 2009.

[4] Vertovec S., *Conceiving and Researching Diversity*, MMG Working Paper 09-01, Göttingen, 2009.

L'important c'est de participer !

Vanessa Vindreau

Etat des lieux des politiques culturelles de la diversité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, depuis les conclusions de l'Unesco sur l'exception culturelle à « Bouger les lignes » initié par la ministre de la Culture. Retour sur le débat qui a eu lieu, les enjeux et les défis dans le contexte actuel.

« **B**ouger les lignes »¹, cette initiative de la ministre Milquet², reprise par la ministre Greoli à son arrivée à la Culture en 2016, s'est clôturée début février 2017. Ce processus visait à remettre à plat tous les enjeux de la culture et à s'accorder sur des balises du secteur. Cette réflexion a concerné à la fois le monde des arts et le monde socioculturel. Plusieurs coupoles thématiques ont été organisées pour aboutir à un rapport intermédiaire puis à une synthèse. Maintenant il est l'heure pour la ministre Greoli d'envisager l'opérationnalisation des recommandations formulées lors des coupoles, en particulier celles de la coupole « Démocratie et diversité culturelle ».

La diversité culturelle

Le terme diversité culturelle est polysémique. Il fait tantôt allusion à un ensemble d'expressions artistiques variées issues des différents secteurs des arts de la scène. Ici, promouvoir la diversité consiste à protéger les spécificités des productions artistiques au nom de l'exception culturelle sur le marché mondial des industries culturelles.

Tantôt il concerne les spécificités identitaires présentes au sein de la population. Promouvoir la diversité culturelle consiste à reconnaître et à valoriser ces différences entre les publics. Dans cette dernière acception, l'approche de la diversité dépend dès lors de l'accord qui est trouvé sur la manière de situer la différence des publics dans le champ socioéconomique, religieux, ethnique, géographique, etc. Cet accord dépend du contexte politique de la société et des tensions qui la traversent.

Comme enjeu démocratique

A l'heure actuelle, il se pourrait que la différence relève moins des oppositions entre les identités des publics mais plutôt de l'expression des différences existantes. En effet, la violence de la société met en lumière des tensions qui traversent la population au sujet des valeurs qui fondent nos démocraties occidentales. L'accueil et les droits des étrangers, le droit à la différence, les droits de l'Homme et les libertés fondamentales sont désormais contestés à certains groupes par des franges radicales, ébranlant par là le socle de nos démocraties. Tout en reconnaissant l'existence même de différences au sein de la population, ces contestations excluent l'étranger en « *le renvoyant à une altérité radicale* »³.

Ces formes de relégation empêchent ceux qui en sont visés de participer pleinement au projet de société, d'accéder à cette part de la citoyenneté. Elles menacent tous les dialogues et tentatives de réflexion pouvant mener à un meilleur partage des interprétations de la complexité de la société actuelle.

Des politiques culturelles généralistes

Pourtant en 1999, la déclaration de politique communautaire du gouvernement de la Communauté française disait ceci : « *Dans notre société en pleine mutation, il est primordial de reconnaître la diversité culturelle, de libérer l'expression des différences, de soutenir l'expression culturelle des populations d'origine étrangère, de valoriser les sensibilités régionales, de prendre en compte les cultures populaires. Une société qui reconnaît de façon positive la diversité renforce par ce fait même la rencontre, l'interculturalité et la lutte contre l'exclusion sociale.* »

Avec cet ajout, le gouvernement souhaitait donc donner une nouvelle orientation aux politiques culturelles habituelles mises en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B).

Jusqu'à-là, celles-ci visaient l'émancipation, les droits culturels et l'esprit critique de chacun par l'accès aux œuvres artistiques d'une part et à la participation culturelle d'autre part. C'est notamment l'éducation permanente qui s'occupe de favoriser l'accès de chacun à la culture et à la création de son expression entendue à la fois comme l'expression de la culture collective et comme contribution à ce collectif. C'est la raison pour laquelle les politiques culturelles se déclinent aussi dans le champ socioculturel où la priorité est donnée à l'accompagnement des publics, qu'ils soient fragiles ou pas.

Cette approche socioculturelle de la culture est principalement mise en œuvre dans les centres culturels, les bibliothèques et autres centres d'expression et de créativité par des animateurs au contact des populations. Leur travail consiste principalement à informer mais aussi à construire la pensée et à amener les gens à être capables d'agir de manière sensée et sensible sur le monde grâce aux chocs émotionnels générés par des contacts répétés à l'art, par la création

de brèches émotionnelles dans la pensée et par l'imposition à soi d'une nécessité d'agir.

Malgré cet ajout, les politiques culturelles n'ont jamais constitué pour autant des politiques spécifiques de la diversité culturelle. On a considéré qu'elles contenaient intrinsèquement la question de la diversité puisqu'elles travaillent à la production d'une multiplicité d'imaginaires. Mais était-ce suffisant ?

Sans budget conséquent

La Belgique n'a pas non plus mis de moyens importants dans la culture. En effet, le budget de la culture représentait en 2015, 6,1 % du budget général de la FW-B, soit un peu moins de 6 millions d'euros⁴. Si le budget de la culture a augmenté de 8,7 millions d'euros en 2017⁵, il n'en reste pas moins que les politiques culturelles sont au mieux de petits correctifs, et parfois de si petits correctifs qu'on peut se demander ce qu'ils corrigent vraiment.

Aussi, à côté de l'éducation permanente, les politiques d'alphabétisation qui se déploient moins par décret qu'en faisceau dans le secteur de l'éducation permanente, de l'insertion socioprofessionnelle ou de la cohésion sociale, soutiennent des associations proposant des actions culturelles traitant des questions de diversité avec leurs publics.

Plus largement, les politiques sociales utilisent très souvent la culture pour favoriser l'intégration des communautés étrangères. Par exemple, on initiera des activités culturelles pour mieux renforcer l'apprentissage du français et le vivre ensemble. La culture est ici davantage un outil au service d'autres logiques qui peuvent aussi bien être sociales qu'économiques. Bien souvent, l'idée, derrière les animations, est de rallier les gens à une norme sociale convenue alors que les politiques culturelles interrogent la pertinence de cette norme afin de la faire évoluer. Lorsqu'elles sont bien menées, elles doivent créer/favoriser de la cohésion sociale. Actuellement c'est l'action de cohésion sociale qui permet le développement de questions culturelles, en pacifiant au préalable le terrain social.

En conclusion, le terme de diversité occupe une place prépondérante dans les politiques culturelles depuis 1999. Mais sa signification et son importance ont évolué vers la lutte pour l'exception culturelle. La reconnaissance des différences et des expressions a été reléguée au second plan. Finalement les différences culturelles pourraient ne pas constituer une justification suffisante pour concevoir une action publique conséquente.

Néanmoins, en 17 ans, on a pu observer une évolution des mentalités concernant les inégalités quelles qu'elles soient et la nécessité de mettre en œuvre des politiques capables de réduire les écarts entre les hommes et les femmes, entre les minorités et la majorité, entre les riches et les pauvres... Une partie de l'opinion publique a pris conscience de la légitimité des revendications sociales des marginalisés. Mais dans les faits, les politiques sont peu ambitieuses et les chiffres restent inchangés.

Vers un objectif de diversité culturelle en 2017 ?

Dans son rapport de synthèse de septembre 2016, la coupole « Démocratie et diversité culturelles » réaffirme qu'un grand nombre d'acteurs souhaitent contribuer au débat qui replace la diversité culturelle au rang d'objectif prioritaire.

En effet, en repartant de l'importance du multiculturalisme notamment dans les grandes métropoles comme Bruxelles, il ré-insiste sur le fait que les groupes métissés ne sont pas suffisamment représentés dans les publics et les politiques culturelles de l'espace francophone belge. Une action publique devrait nécessairement travailler l'accessibilité de tous les publics et notamment ceux les plus éloignés à la culture et aux droits culturels.

Obsolescence programmée

Si l'intention est louable, il existe cependant de nombreux obstacles à l'opérationnalisation des mesures proposées par la coupole.

L'état de diversité dans les programmations culturelles n'est pas objectivable.

Aucun état des lieux chiffré de la diversité culturelle n'existe en FW-B, par exemple sur les programmations, les auteurs, les acteurs, les metteurs en scène, etc. Des paramètres sont encore à construire pour observer ce phénomène et peut-être permettre de concrétiser les mesures proposées.

La diversité ne se décrète pas non plus. Il reste très compliqué de mettre d'accord sur un texte même minimum ceux qui pratiquent la diversité quotidiennement avec ceux pour qui la diversité n'est pas souhaitable. La diversité est davantage une question sociale qu'institutionnelle. Ce ne sont pas les institutions qui régleront les questions posées par le soutien à la diversité mais la société en elle-même. Elles ne peuvent qu'inciter les publics à entrer en contact, à se mélanger et à s'exprimer, car il est impossible de forcer des opérateurs associatifs à penser leur institution et leur action avec davantage de diversité interne à tous les niveaux. L'autonomie associative est primordiale.

Par ailleurs, il n'est pas si évident que les publics souhaitent ou cherchent à vivre dans la diversité, à rencontrer la différence. Il semble plus confortable de vivre parmi les siens. Aussi, axer des actions sur certains publics comme les personnes défavorisées, ne risquerait-il pas de renforcer l'entre-soi, les replis communautaires, et de raviver les tensions sociales plutôt que de travailler à un destin collectif ?

Même s'il est urgent de se saisir des questions que pose la diversité dans le débat public, force est de constater que **l'agenda politique place d'autres priorités avant celle-ci.**

Le jeu de la majorité-opposition, les années électorales, les rapports de pouvoirs font que certains opérateurs arrivent à mettre des questions à l'agenda politique ou pas. Et bien souvent les questions importantes ne sont pas à l'agenda. Parler de la diversité culturelle revêt davantage de risques pour un ministre de la Culture, notamment celui d'éveiller au sein de la société des soupçons sur un éventuel soutien d'une mouvance religieuse via des opérateurs locaux. Le

À lire

L'inclusion sociale : les enjeux de la culture et de l'éducation, d'Anne Barrère et François Mairesse, Paris, L'Harmattan, 2015, 158 p.



Cet ouvrage présente et interroge au sein des mondes de la culture et de l'éducation des « actions et pratiques que l'on peut ranger dans la catégorie des activités à l'insertion ou à l'inclusion sociale ». L'introduction brosse « l'apparition et la diffusion » de la notion d'inclusion sociale au XX^e siècle en suivant les crises économiques et le développement du néolibéralisme. Avec les « métamorphoses de la question sociale », les institutions éducatives et culturelles se doivent de présenter leur participation à la « lutte contre l'exclusion sociale » pour justifier, aussi, de leurs financements publics tout en

se mêlant aux actions portées par l'éducation populaire. Les contributions réunies explorent plusieurs dispositifs français autour de l'école, du musée ainsi que des jardins partagés avec un aperçu de dispositifs québécois. La présentation de dispositifs québécois s'articule autour de plusieurs « visions différentes de la culture » : transmission d'une « culture héritée » par l'école, une vision « conflictualiste » entre culture d'accueil et culture des migrants dans les services publics d'intégration, l'élaboration d'une « culture commune » dans les « dispositifs socio artistiques ».

Se dessine alors un paradoxe peu explicité : il s'agirait de « raccrocher » des élèves ou des (non) publics en réaction à l'exclusion produite par la forme scolaire ou élitiste de l'institution éducative ou culturelle. Les dispositifs renvoient à d'autres formes d'activités relevant d'une pédagogie de projet permettant un « contexte décontracté, plus « ludique » » écartant le jugement scolaire de la notation et recherchant une participation active des élèves. Ainsi, on pourrait avancer l'idée que les dispositifs dits inclusifs seraient moins formalisés au regard de l'hégémonique forme scolaire en reconnaissant les cultures juvéniles.

de ces revendications spécifiques car le décret n'est pas pensé en ce sens. Toute la question est donc de réfléchir à la manière de faire place au sein de cette politique à de nouveaux acteurs culturels et à de nouvelles matières de société moyennant des recentrages budgétaires et aussi peut-être un tri parmi les opérateurs. Comment certaines démarches citoyennes, structurées en collectifs plutôt qu'en asbl, qui ne veulent pas forcément durer, peuvent être soutenues dans leur critique sociale ? Comment les membres du Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente accompagnent-ils des associations de type communautaire ? Sont-ils suffisamment préparés, eux-mêmes confrontés à la diversité en interne, pour comprendre et accepter les demandes d'acteurs culturels d'autres milieux, d'autres secteurs... qui ne répondent pas aux contraintes du décret mais qui n'en restent pas moins intéressantes ?

Ces débats sur la diversité culturelle, son rôle et sa place ou pas au sein

contexte ambiant de racisme, de méfiance, de stigmatisation n'est pas propice aux prises de décisions courageuses.

L'éducation permanente, un secteur associatif non structuré

Les associations d'éducation permanente ne constituent pas un secteur structuré. Aucune fédération ne les représente. Et leurs plaintes portent le plus souvent sur les financements que sur des nouveaux enjeux de société. Il est vrai que les logiques précaires à l'œuvre empêchent les associations de créer un véritable rapport de forces sur le fond. Or leur travail de terrain est un des plus utiles pour la société. Il est donc urgent pour ce secteur de s'organiser afin d'arriver à présenter, par un travail de plaidoyer, des questions qu'à un moment le ministre n'a plus le choix de se saisir.

Par ailleurs, si le décret permet de soutenir une grande variété d'associations, certaines associations émergentes, parfois communautaires, qui travaillent de nouvelles thématiques, tant spécifiques que régionales comme les questions d'environnement, de logement ou de santé communautaire, ont de réelles difficultés à obtenir une reconnaissance sur base

des politiques culturelles laissent penser que la société n'est toujours pas prête à laisser les minorités participer aux questions de société. Ils montrent aussi jusqu'à quel point politiques et acteurs associatifs peuvent être en désaccord sur les éléments à mettre en place pour la rendre ambitieuse.

Or cette politique doit s'envisager sur le long terme et s'organiser autour d'espaces de dialogue, de réflexion, de confrontation. L'enjeu de la diversité culturelle, c'est-à-dire celui de la défense de l'accès à la culture d'une part et de l'abandon du réflexe « des identités-refuge⁶ » d'autre part, est celui de la construction collective de la démocratie. Les objets culturels offrent cette possibilité de faire émerger un dialogue sur des questions sensibles par le biais des émotions. Par la culture on apprend ainsi à créer les conditions du dialogue et de l'expression de nos représentations et interprétations du monde. C'est là tout le sens que les politiques culturelles doivent donner à la diversité en s'en saisissant. ■

Vanessa Vindreau

[1] Bouger les Lignes est une initiative de la ministre de la Culture, réalisée en collaboration avec l'Observatoire des Politiques culturelles et l'Administration Générale de la Culture, avec le soutien de PointCulture. [2] Voir le discours inaugural de J. Milquet de février 2015, www.joellemilquet.be/2015/02/culture-lancement-de-l-operation-bouger-les-lignes/ [3] Ramel Christine, La diversité culturelle est-elle une valeur européenne ?, www.mythe-imaginaire-societe.fr/?p=4501 [4] Fédération Wallonie-Bruxelles, Focus culture 2015 – Faits et tendances, page 10. [5] Jean-Marie Wynants, Accès à la culture : budget renforcé, in *Le Soir* du 16/12/2016. [6] Espaces où se cantonnent ceux qui ne peuvent jouer dans ce gigantesque « village » mondialisé et être ce « citoyen du monde » « multibranché », selon la thèse de Dominique Wolton, qu'un certain modèle de mondialisation économique et technologique voudrait imposer. In Christine Ramel, www.mythe-imaginaire-societe.fr/?p=4501

Saupoudrage culturel ?

Entretiens

Deux mêmes questions posées à Fadila Laanan, ministre-présidente de la Cocof chargée de la Culture, et Rachid Madrane, ministre de la Promotion de Bruxelles à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

AI : La diversité culturelle est une matière transversale en politique en ce sens qu'on la retrouve chez les ministres responsables de la Culture, de la Cohésion sociale, et même de la Promotion de Bruxelles. Cette transversalité peut entraîner des effets pervers : variation des définitions et des perceptions en fonction du ministre, risque d'instrumentalisation politique de la diversité culturelle, saupoudrage... Que répondez-vous à ces critiques ?

Fadila Laanan : Je relativiserais ces critiques, en ce sens qu'elles pourraient s'appliquer à l'ensemble des compétences qui se trouvent réparties entre différents niveaux de pouvoirs. La complexité de notre système institutionnel peut en effet engendrer un manque de cohérence dans les dispositifs mis en place. C'est la raison pour laquelle la concertation est à mon sens un mécanisme indispensable qui doit être systématisé autant que possible. Les exemples que vous évoquez ne me semblent peut-être pas les plus adéquats pour illustrer le propos. Au niveau du gouvernement bruxellois et de la Cocof, nous nous sommes précisément entendus pour déployer conjointement des dispositifs de grande envergure, tels que l'année thématique Diversité, ou encore l'appel à projet pour la promotion du dialogue interculturel et du vivre ensemble. Ces initiatives procèdent d'une même vision de la cohésion sociale et de la culture, basée sur la participation culturelle et le travail de médiation en direction de tous les publics.

Rachid Madrane : C'est vrai, le fait d'être une matière transversale a des effets pervers. Cette situation tient à la complexité institutionnelle de notre pays. Mais il y a moyen de dépasser ces obstacles, en lançant des ponts, en étant transversal. C'est comme cela que je veux travailler. Je l'ai fait quand j'étais ministre de la Culture à la Cocof sous la législature précédente, lorsque j'ai présenté le Plan Culturel que j'avais développé pour Bruxelles.

Aujourd'hui encore, en tant que ministre de la Promotion de Bruxelles, cette vision reste mon fil rouge. À côté de la diversité et de la francophonie, la transversalité est le troisième axe que j'ai défini pour construire cette nouvelle compétence qu'était la Promotion de Bruxelles lorsqu'elle m'a été confiée. Mon objectif est de créer des synergies avec toutes les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec tous les ministres du gouvernement.

La transversalité, c'est aussi toute la philosophie d'un projet comme Mixity¹. Sven Gatz, le ministre flamand de Bruxelles, qui est donc mon homologue, et Rudi Vervoort et Guy Vanhengel, en charge du Tourisme et de l'Image de Bruxelles au gouvernement bruxellois, ont tout de suite répondu « oui » quand je leur ai proposé de s'associer à l'organisation de l'année thématique. La Cocof pour les Bruxellois francophones a également suivi. Il n'y a pas d'accord de coopération. Juste l'envie d'avancer tous ensemble pour faire rayonner Bruxelles.

Vu le thème, il était important de trouver un maximum de collaborations. Sur un territoire comme celui de notre Région, il faut unir nos forces et

maintenir le dialogue entre Bruxellois au-delà de nos appartenances communautaires et des différents niveaux de pouvoir. Ce que nous mettons en place n'aurait pas été possible il y a encore quelques années. Mais la vision des responsables politiques bruxellois a changé.

AI : La diversité culturelle est une richesse à promouvoir, notamment à travers la politique culturelle. Cependant cette évidence n'est pas partagée par tous... Comment faites-vous pour la défendre malgré tout ?

Fadila Laanan : Il est vrai que des tendances idéologiques contraires s'affrontent de manière forte en Région bruxelloise. Le discours ambiant favorise les simplismes, les préjugés de tous bords et le rejet de la différence. Or, ce discours de type populiste est d'une efficacité redoutable, parce qu'il joue sur les peurs et les réflexes de base. Le travail que nous devons mener pour promouvoir cette culture de la Diversité suppose donc une vigilance de chaque instant et un effort dans la durée. Nos meilleures armes sont l'éducation et la culture, mais il s'agit bien sûr d'un projet sur le long terme.

Rachid Madrane : J'ai fait de la diversité un axe fort de la politique en Promotion de Bruxelles. Bruxelles est une ville laboratoire, où peut se vivre une diversité positive, même si elle n'est pas sans tensions – je ne vais pas les nier. Mais l'identité bruxelloise est faite de multiples facettes que je veux mettre en lumière pour en montrer la richesse.

Mixity est un plaidoyer pour la défense de la diversité. C'est une fenêtre ouverte sur une diversité positive, heureuse. Ma volonté, c'est d'intéresser à la fois le touriste, le fonctionnaire européen, le Flamand, le Wallon, le Bruxellois, pour le convaincre de cette richesse. ■

 **Bonus** www.cbai.be

Lisez l'article dans son intégralité

[1] Voir le programme 2017 sur www.mixity.brussels

Tout et rien : ce que peut la culture

Baptiste De Reymaeker

Dans le cadre d'un exercice de dissertation, définir les termes d'une question avant d'y répondre, c'est le béaba. Dans le cas d'une analyse qui se rapporte à la culture, le travail de définition préliminaire est déjà la question. La culture ne se révèle en quelque sorte que comme question, qu'à travers une question. L'étude de la culture est la culture, écrit l'anthropologue Roy Wagner.

Je suis récemment tombé sur un passage de *Micropolitiques* de Félix Guattari et Suely Rolnik dans lequel il est écrit que la culture est un des modes de production capitaliste. Cette production ne fonctionne en effet pas uniquement dans le registre des valeurs d'échange : là où « le capital s'occupe de la sujétion économique, la culture prend en charge la sujétion subjective ». Il s'agit toujours de profit capitaliste qui n'est donc pas qu'une histoire de plus-value économique mais aussi de prise de pouvoir de la subjectivité. « La puissante machine capitaliste produit, par la culture, des individus, des subjectivités - articulés les uns aux autres par des systèmes hiérarchiques, des systèmes de valeurs, des systèmes de soumission (...) dissimulés ». Elle produit aussi du social et de l'inconscient : nos rêves, nos imaginaires, nos amours. Elle en a en tout cas la prétention. « L'art comme usine, la culture comme marché, le signe comme fétiche support du lien social », résume Eric Arrivé dans la revue *frictions*.

Selon Guattari et Rolnik, la culture comme sphère autonome, comme secteur politique mais aussi scientifique (l'anthropologie), ne peut, au fond, qu'être réactionnaire. « C'est une manière de séparer des activités en des sphères auxquelles les hommes sont renvoyés. Isolées, ces activités sont standardisées, instituées (...) et capitalisées pour le mode de sémiotisation dominant – bref, elles sont coupées de leurs réalités politiques. (...) Quand les moyens de communication ou les ministres parlent de culture, ils veulent toujours nous convaincre du fait qu'ils ne sont pas en train de traiter des problèmes politiques et sociaux. »

Organisation étatique de la culture

Dans la conclusion de son essai *Théâtre et Pouvoir en Occident*, le dramaturge Jean-Luc Lagarce développe un propos similaire par rapport à ce que peut encore le théâtre contemporain. Selon lui, l'apparition du ministère de la Culture et des politiques de décentralisation et de démocratisation marque le début, en France, d'une organisation étatique du théâtre et plus largement de la culture. « L'homme de théâtre est dépendant de la subvention et doit se contenter d'un rôle pédagogique d'animateur (...). Tout peut être dit, tout peut être joué. Le danger théâtre n'existe pas : il ne semble plus qu'il puisse ébranler les structures d'une société. Là comme dans beaucoup d'autres domaines, la contestation est prise en charge par le pouvoir en place : elle y perd sa puissance et sa réalité. (...) Le théâtre participe ou il meurt. »

La démocratisation de la culture a été un leurre. Elle n'a pas permis de favoriser des processus de subjectivation singulière qui échappent à la

production capitaliste. Aurait-il pu en être autrement ? Cette machine capitaliste semble être parfaite. *Il y a seulement une culture : la culture capitaliste.*

Alors ? Que peut la culture ? Quelle est sa responsabilité ? Ne pouvant produire que des subjectivités aliénées qui eux-mêmes la reproduisent ; ne pouvant dessiner que des sphères fermées sur elle-même ; ne pouvant produire rien d'autre, en fait, que l'état du monde, que son aggravation, la culture ne serait qu'un bête miroir...

Minorités culturelles

Dans *Micropolitiques*, Guattari et Rolnik laissent toutefois entrevoir l'existence possible d'extériorités, de processus de singularisation culturelle, de minorités culturelles. Ils interpellent « tous ceux dont la profession consiste à s'intéresser au discours de l'autre et qui se trouvent à un carrefour politique et micropolitique fondamental : ou bien ils vont faire le jeu de cette reproduction de modèles qui ne permettent pas de créer de sorties pour les processus de singularisation, ou bien au contraire ils vont travailler pour le fonctionnement de ces processus dans la mesure de leurs possibilités et des agencements qu'ils réussiront à faire fonctionner ».

Dans une de ses conférences, *Le paradigme esthétique*, Guattari évoque « une culture du dissensus », qui produirait de l'altérité. Il parle de cette difficulté inhérente au fait que pour dire cette altérité, pour lui parler et pour l'entendre, il est nécessaire de forger des langues minoritaires qui sortent du caractère unidimensionnel des langues de pouvoir mais qui pour cette raison sont difficilement audibles, déchiffrables : elles ne cherchent pas nécessairement à informer,

à communiquer mais à *produire de l'évènement*. Non pas dans le sens de l'évènement événementiel qui, même quand il est intéressant, important ne dérange pas ; mais dans le sens d'une capacité à la fois destructrice et créatrice dont la visée est de sortir réellement de l'ordre établi.

Comment produire une culture dissidente ?

S'il existe des subjectivités capables de se singulariser (individuellement et collectivement) et de parler des langues minoritaires et multidimensionnelles, et si c'est la culture qui produit les subjectivités, c'est qu'il y a de la culture qui n'est pas forcément capitalistique. Peut-être que davantage que de la résistance ou de la contestation – qui reposent sur ce à quoi il faut résister, sur ce qui est contesté –, cette culture du dissensus doit produire ses autres réalités, ses autres sens, ses autres communs, ses autres esthétiques.

Notre question est : comment inventer, organiser ces processus de singularisation culturelle qui cassent radicalement les schémas actuels dans le champ culturel ? Comment produire une culture du dissensus et se laisser produire par elle ?

Et cela se peut-il dans le cadre des politiques culturelles déployées par un Etat ? Il faut se débarrasser de cette question en y répondant par une volonté, voire une exigence, plus que par une vérité ou une preuve. Faire en sorte que cela soit possible. Ce que pourra le secteur culturel, ce dont il sera responsable, viendra de façon immanente du secteur lui-même et non de ce qui l'administre. De la manière dont, pour être dangereux, il se mobilise ; il invente des connexions, des alliances, des rapports de force, du désir. La manière dont aussi il va chercher

la difficulté, l'inconfort en l'autre, dont il va se particulariser.

Si la culture du point de vue des politiques culturelles est un lieu de pouvoir saturé par l'hégémonie néolibérale et si l'on refuse ça, il ne s'agit pas de désert.

« Le modèle de l'exode, écrit dans un autre style la philosophe Chantal Mouffe, exclut la possibilité qu'une lutte contre hégémonie menée au sein des institutions puisse désarticuler les éléments

constitutifs de l'hégémonie néolibérale. Il perçoit toutes les institutions comme des incarnations monolithiques de forces qu'il faut détruire, et rejette toute tentative de les transformer de l'intérieur, ce qui relève selon lui de l'utopie réformiste (...) cela exclut la possibilité d'une critique immanente des institutions, dont l'objectif serait de les transformer en lieu de contestation de l'ordre hégémonique ».

En décrivant le travail de l'artiste – le peintre, l'auteur dramatique – Guattari suggère un parcours possible pour une hétérogénéité appliquée qui pourrait inspirer la démarche de tout acteur culturel : « L'artiste est toujours devant une matière saturée de redondances. Il faut qu'il annule ces redondances, qu'il annule cette dimension consensuelle de la redondance, qu'il crée des conditions où peut surgir de la singularité ». Ne pas raisonner « en termes de programme et donc de mise en accord de différentes positions » mais « travailler en termes de diagramme, en termes de développement d'hétérogénéité des positions ».

Tout cela « est beaucoup plus facile à dire qu'à faire » admet Guattari. Dans la pratique, les idées se salissent, sont défigurées, ratent, essaient, se découragent, bricolent. Et c'est peut-être cela que doit pouvoir faire la culture qui se conçoit comme force critique de contestation et à ce titre comme pilier de la démocratie : sortir de sa dimension discursive et assumer pleinement son caractère pratique : tout ce que ce texte n'est pas. ■

Baptiste De Reymaeker

Coordinateur de Culture & Démocratie



Une politique culturelle résolue et interculturelle

Nathalie Heusquin

« Ceci n'est pas un jeune » : un cri poussé par des animateurs de jeunes, furieux de l'image négative entretenue par les médias, la classe politique et encore trop souvent colportée dans la population. « *Jeunes en décrochage scolaire* », « *jeunes chômeurs* », et plus récemment « *jeunes radicalisés et terroristes* »... La volonté de mettre en place des actions culturelles qui déconstruisent ces images mais aussi de donner aux jeunes la parole et un rôle dans la société.

Depuis 2011, des Maisons de jeunes (MJ) de Bruxelles se rassemblent pour développer le projet collectif « Ceci n'est pas un jeune » (CNEPUJ). Un projet qui se déroule en deux phases : la première consiste à mettre en place des dynamiques de réflexion, d'expression et de création avec les jeunes des MJ et autres associations de jeunes sur des thématiques de société différentes pour chaque édition, la seconde à organiser collectivement des moments de diffusion des créations culturelles de jeunes.

Coup d'œil dans le rétroviseur

En 2011, XL'J, la MJ Ganshoren, la MJ Vision, la MJ NOH et le CJ du CEDAS appuyés par la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ) et la Cie des Nouveaux Disparus organisent le premier festival CNEPUJ sur différentes thématiques liées à la politique d'égalité des chances et de diversité de la Région de Bruxelles-Capitale. 150 jeunes y présentent leurs productions culturelles. Un film et une pièce de théâtre qui parlent d'homosexualité, un reportage sur une aventure théâtrale intergénérationnelle, plusieurs capsules vidéo sur les stéréotypes jeunes, et plein d'expressions jeunes : graff, rap, calligraphie...

En 2013, naît l'envie de recommencer, le partenariat s'étoffe. Des organismes d'éducation permanente, une AMO, un Centre culturel, de nouvelles MJ s'intègrent au collectif CNEPUJ. Un appel à projet de la cellule Égalité des Chances et Diversité permet de soutenir les projets dans les associations, l'entreprise collective et l'organisation du Festival.

Une dimension formation des animateurs prend place pour mieux travailler avec les jeunes les questions de discrimination. Le 8 mars 2014, a lieu le festival CNEPUJ #2, place Flagey. Une programmation encore plus variée, l'accueil d'associations communautaires d'Africains de Belgique, néerlandophones et européennes. 200 jeunes créateurs, 400 jeunes européens, plus de 1 000 spectateurs.

Été 2015, quelques mois avant les attentats de Paris, les principaux protagonistes se retrouvent et émettent l'idée d'un troisième projet pour refaire du lien entre les groupes qui se replient sur eux-mêmes, et y travailler les questions d'identités, de citoyenneté et d'interculturalité. La dynamique CNEPUJ est ancrée dans une politique culturelle de jeunesse, celle défendue par la FMJ et soutenue par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) dans le cadre du décret des Maisons de Jeunes¹ : faire des jeunes des citoyens responsables actifs, critiques et solidaires (CRACS) par le développement de pratiques socioculturelles et de création.

Bien évidemment dire aux jeunes qu'on va faire d'eux des CRACS ne marche pas. C'est en leur

400 JEUNES VOUS PRÉSENTENT
LEURS PRODUCTIONS CULTURELLES
WWW.CECINESTPASUNJEUNE.ORG

CECI
N'EST PAS UN
JEUNE
- FESTIVAL DE CRÉATION -

IDENTITÉS //
CITOYENNETÉ //
INTERCULTURALITÉ //

7 + 8 AVRIL 2017
À PARTIR DE 13H

PLACE DE LA MONNAIE / BRUXELLES
CHAPITEAUX LES NOUVEAUX DISPARUS

ument jeune

offrant des expériences de vie et des processus de travail qui les amènent petit à petit à comprendre le monde et à se forger un esprit critique qu'on arrive à les faire avancer dans cette voie. C'est aussi en leur permettant de prendre place et de prendre parole dans l'espace public pour revendiquer un monde plus juste qu'ils peuvent devenir des acteurs à part entière de la société.

Ceci n'est pas un jeune #3

C'est de loin le projet le plus ambitieux CNEPUJ qui est en passe de se finaliser. Plus de 18 mois de travail en groupe de coordination². Une cinquantaine d'organisations impliquées, 40 groupes de jeunes en création culturelle, plus de 500 jeunes sur scène... Mais derrière ces chiffres et résultats, il y a des finalités, des objectifs, des valeurs, des processus et des démarches qui relèvent d'une politique culturelle de la jeunesse.

Le projet poursuit 5 objectifs :

- Diffuser les créations culturelles des jeunes et promouvoir leur potentiel créatif auprès du grand public.
- Créer des espaces de débat sur l'acceptation de l'autre, sur l'ouverture à la différence, sur le respect, sur la place des filles et des garçons, mais aussi questionner les identités, les codes culturels et religieux.
- Créer une rencontre entre des jeunes de différents quartiers bruxellois en allant à l'encontre des dynamiques territoriales cloisonnantes et en favorisant la mobilité des jeunes dans la ville et l'appropriation de lieux et de l'espace public.
- Permettre à chaque jeune de trouver sa place dans la société, une place reconnue, valorisante et valorisée.
- Favoriser la déconstruction des stéréotypes sur les jeunes.

On peut pointer 3 types de processus mis en place pour ce troisième projet.

- Des processus de réflexion, expression et création des jeunes encadrés par des animateurs et des artistes, dans chaque organisation partenaire sur des thématiques qui concernent les jeunes (ici, les questions d'identités, de citoyenneté au sens noble du terme et d'interculturalité).

- Un processus de formation pour les animateurs, donné en grande partie par le CBAI, abordant des thèmes tels que le radicalisme et le terrorisme, l'anthropologie des religions, les enjeux identitaires et interculturels dans le travail avec les ados, la liberté d'expression et le droit à l'humour, le travail de citoyenneté et la pratique du débat avec les ados...
- Des rencontres de jeunes provenant des organisations partenaires et ce afin de leur permettre de s'ouvrir aux autres et se décentrer dans une démarche interculturelle.

Les jeunes au cœur du festival

La démarche suivie veille à placer les jeunes au centre du projet : ce sont eux les artistes du Festival. Nous accueillons également tout groupe en visant une diversité de jeunes de 12 à 30 ans. Des filles, des garçons, black, blancs, beurs et métis, athées, cathos, musulmans, juifs, bouddhistes... Des jeunes de différentes classes socioéconomiques, de différents quartiers de Bruxelles, de Liège, de Waterloo, de Paris et de St-Brieuc (Bretagne), de différents capitaux culturels mais en s'assurant que chacun soit traité à égalité. Car il s'agit de favoriser des modes d'expression diversifiés et mélangés. Piloter le projet en collectif et de manière démocratique, c'est aussi créer un désir de coopérer chez les animateurs.

Confiance et pacification

Par ce projet, les partenaires de CNEPUJ réclament une politique culturelle et de jeunesse qui puisse répondre aux défis que notre société rencontre : égalité entre citoyens, confiance face aux événements d'actualité et au monde politique, pacification des relations intracommunautaires. Face à la complexité du monde et à la modification des rapports entre groupes humains, face à la montée des extrémistes et du terrorisme qui gangrènent le vivre ensemble, face à des politiques sécuritaires qui ne produisent pas plus de sécurité mais surtout de l'anxiété, la réponse se doit d'être culturelle.

Assurer l'effectivité des droits culturels des plus jeunes semble une évidence mais ne l'est pas encore. Nous rêvons encore d'une démocratie culturelle où chacun.e puisse être créateur de culture et reconnu pour tel. ■

Nathalie Heusquin

Fédérations des Maisons de Jeunes en Belgique francophone // FMJ asbl

[1] Décret déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations du 26/08/2000. [2] Associations à la coordination de CNEPUJ #3 : FMJ, Cie des Nouveaux Disparus, CBAI, Tremplins, CEDAS, MJ Ganshoren, MJ Vision, Foyer des Jeunes de Marolles, Cité des Ecrits. Associations participantes : MJ Antirides, MJ Antichambre, MJ NOH, MJ Forest, MJ Mosaic, MJ Regard, XLJ, MJ Laïque Juive, Katch Music, MJ de Waterloo, Collectif Mixité (MJ's de Liège), Confédération parascolaire, plateforme ça tourne (CFA), FBIA, Loupiote, Centre culturel l'Entrela, Zin TV, La Rue, Solidarité Schaerbeek, Arthé, Silenzio, Conseil des Jeunes d'Ixelles, Couleurs Jeunes, Dynamo International, Ligue des Droits de l'Homme, Infor Jeunes Schaerbeek, Mentor Escal, Parlons Jeunes, Plateforme NO HATE, Plateforme pour le Service citoyen, PointCulture, Jeunesse Nomade, les 10 Centres de jeunes et communautaires de Bravo, FDMJC22 (France), Urbant Talent (France)...

Pratiquer la culture en classe Plus facile à dire qu'à faire

Loubna Ben Yaacoub

A la croisée de la culture et du monde de l'enseignement, l'appel à projets « La culture a de la classe » cherche à encourager les initiatives créatives impliquant des enfants et des jeunes en milieu scolaire. Un dispositif propice à l'échange et à la cohésion, mais aussi parsemé d'embûches.

En 2000, la Commission communautaire française (Cocof) décidait de lancer « La culture a de la classe », un dispositif de partenariat dont le principe consiste à soutenir des enseignants désireux de stimuler la participation culturelle de leurs élèves en invitant un professionnel culturel ou un artiste en classe. Outre les objectifs d'accès à la culture, il s'agit de «mettre la classe en projet», c'est-à-dire de mobiliser les élèves autour d'un but concret sur lequel ils vont travailler et concentrer leurs efforts, ressources et réflexions. Chaque année, cela représente plus de 80 projets soutenus financièrement et impliquant en moyenne 4 500 élèves bruxellois.

Le premier constat que l'on peut en dresser, c'est le foisonnement et la variété des projets touchant à la culture sous ses diverses formes d'expression. On peut ainsi rencontrer l'ensemble des disciplines artistiques qui vont des registres les plus familiers à l'univers scolaire, à savoir la littérature, le théâtre et l'écriture aux plus inattendus comme les arts textiles ou le design, sans oublier les nombreuses expériences multidisciplinaires.

La culture dans ses dimensions XL

Mais à l'école tout comme dans la réalité quotidienne, la culture ne se cantonne pas au monde de l'art, elle concerne tous les champs du savoir humain. Souvent il arrive que des projets abordent des questions sociales ou des enjeux d'actualité. Cela peut se traduire de façon explicite à travers la thématique et la méthodologie choisie comme dans les initiatives de sensibilisation à l'environnement ou à l'utilisation des médias. La dimension citoyenne peut aussi se manifester sur un mode plus implicite ou subtil : ainsi, les discussions entre enfants et adultes à propos d'une œuvre vue ensemble peuvent soulever des réflexions sur la place de l'art et de sa valeur dans la société. Les aspects pratiques du déroulement d'une animation sont aussi des occasions intéressantes de se pencher sur le vivre ensemble ou plus précisément le « faire ensemble » : lors des ateliers pratiques, la répartition des tâches et des groupes d'élèves peut renvoyer à des questions de cohésion au sein de la classe, de coopération vis-à-vis de camarades en difficulté ou d'ostracisme de certains élèves, de relations entre filles et garçons, d'intérêt commun, d'autonomie,...

Depuis quelques années, le programme « la Culture a de la classe » essaye aussi d'intégrer les sciences et les technologies dans la démarche créative, car ceux-ci sollicitent également des habiletés comme l'imagination, la curiosité, l'expérimentation ou encore la résolution de problème. Par exemple, quand ils construisent des cerfs-volants, outre des considérations d'ordre

esthétique, les élèves devront s'enquérir de quelques notions d'aérodynamisme et de météorologie pour s'assurer qu'ils volent très haut.

De 3 à 20 ans

Lorsqu'on se penche sur les publics impliqués par ces projets, on constate l'hétérogénéité des effectifs scolaires concernés. En effet, l'appel à projets s'adresse à tous les niveaux d'enseignement de la maternelle au secondaire¹, ce qui permet de toucher les enfants et les jeunes à différentes étapes de leur développement. Dans les faits, un projet sur sept est mené dans des établissements d'enseignement spécialisé – à l'attention d'enfants et d'adolescents porteurs d'un handicap. Il faut aussi évoquer les projets inter-écoles qui associent plusieurs partenaires scolaires autour d'une même initiative : l'objectif visé est de pousser à la rencontre entre élèves et enseignants d'écoles bruxelloises aux profils variés tout au long d'un processus de création collective. Si chaque année, on assiste à quelques expériences remarquables en termes d'échanges et de collaborations entre jeunes d'écoles différentes, il faut reconnaître qu'encore souvent les projets inter-écoles ne rencontrent pas tout à fait leurs objectifs. Les temps de rencontre entre élèves manquent de préparation et de profondeur, cet exercice exige forcément plus d'organisation et de méthodologie que dans un projet où élèves et enseignants se connaissent déjà.

Toute pratique vivante de la culture convoque inmanquablement les enjeux de l'identité et de



Culture et créativité : ébauche d'un instrument de mesure pour la métropole bruxelloise, de Brigitte Martens, Jelena Dobbels, Lucy Amez et Walter Ysebaert – Bruxelles, Brussels Studies 79/septembre 2014, 13 p.

l'altérité, sur ce qui est ressenti comme proche ou distant à soi. Cela est d'autant plus vrai lors des processus de création collective comme c'est le cas dans les projets en milieu scolaire. Comment un groupe-classe parvient-il à une expérience authentique commune tout en préservant l'expression individuelle ? Surtout quand le mode d'expression ne se présente pas sous forme « verbalisée », car variés sont les langages sollicités : gestes et mouvements dansés, productions d'images, de sons, sculptures, ... Le fait d'utiliser des techniques et des jeux d'expression plutôt inhabituels à l'école peut susciter l'enthousiasme des troupes et favoriser les interactions et la coopération au sein du groupe dans un esprit de partage. Et certainement quand il y a à l'horizon une finalité concrète comme la réalisation d'un spectacle, d'un film ou d'une exposition.

Mais cela ne va pas toujours de soi, plus particulièrement chez les adolescents qui vivent une phase plus critique dans leur développement personnel. La spontanéité créatrice peut être freinée par la peur des moqueries et du regard de l'autre. « *Est-ce que j'ose me dévoiler vis-à-vis de mes camarades de classe ?* » Et qui dit « regard », pense à « jugement ». Or, l'éducation artistique et culturelle implique la construction du jugement esthétique et du questionnement critique : apprendre à regarder un objet ou une production culturelle, à formuler une critique constructive sans heurter la sensibilité ou démolir la contribution d'un autre. Cela nécessite la mise en place d'un « espace » propice à la création où l'écoute et la bienveillance des uns vis-à-vis des autres (jeunes et adultes) sont collectivement adoptées. Les adultes encadrants veillent à clarifier des règles de savoir-vivre pour renforcer la cohésion de groupe (ce qui est bien plus facile à dire qu'à faire). Mais il s'agit aussi pour les adultes de porter une attention particulière aux propositions des élèves : ménager tout au long du processus des temps d'échanges, de réflexion et de récapitulation avec les enfants et les jeunes sur « ce qu'on est en train de faire » et « pourquoi on le fait ». La parole reste le médium principal mais les détours par l'écrit et le dessin sont fréquents et le carnet de bord est un outil intéressant dans cette optique. Malheureusement, par manque de temps, ces moments précieux d'interrogation et de feed-back avec les élèves sont parfois négligés en cours de projet pour n'arriver qu'en fin de parcours au moment des bilans.

Audace et petits bonheurs

Pour les enseignants, la mise en œuvre d'un projet culturel et l'invitation d'un intervenant extérieur dans la classe implique de sortir de leur zone de confort. La démarche créative vient bousculer certaines habitudes et fonctionnements propres à

La prise de conscience du rôle économique essentiel joué par les entreprises culturelles et créatives locales est relativement récente dans les cercles politiques. Il est apparu nécessaire de disposer d'un instrument de mesure aux possibilités étendues, capable d'enregistrer la créativité dans toutes ses phases et sous toutes ses facettes. Cet article s'intéresse d'abord à la créativité en

tant que thème politique. Suit une analyse d'études existantes qui décrivent les SCC (Secteurs Culturels et Créatifs) de la Région de Bruxelles-Capitale et mesurent (ou tentent de mesurer) l'impact de ceux-ci. Les idées issues de cette analyse comparative constituent le point de départ du projet de tableau sélectif qui correspond à l'approche historique récente des observateurs (supra)nationaux. Ce tableau est interprété, selon une méthodologie nouvelle, à l'aide des indicateurs sur lesquels il est fondé. A noter qu'il a été conçu pour pouvoir servir concrètement à établir un panorama des SCC bruxellois. Un pont est ainsi jeté entre l'économie de la connaissance, d'une part, et le développement créatif, d'autre part, et des indicateurs sont proposés, susceptibles de servir de base à une politique d'innovations régionales.



l'institution scolaire. Elle remet aussi en question les modes d'interaction entre enfants et adultes. Il s'agit de travailler différemment ensemble tout en permettant d'explorer sa singularité. Car sans participation effective et authentique des élèves, il n'y aura pas de création. Il arrive souvent que l'enseignant se retrouve lui-même en position d'apprenant : il découvre un langage artistique ou une approche qui lui est peu connue ; mais surtout il découvre ses élèves sous un autre jour, dans une relation « détachée » du quotidien de la classe.

La confrontation des imaginaires est un exercice stimulant et riche en enseignements pour toute personne (enfant ou adulte) qui s'y plonge avec curiosité, ouverture et bienveillance. Mais cela peut aussi s'avérer une épreuve périlleuse car elle touche aux valeurs et aux vulnérabilités propres à chacun. Cela demande d'apprendre à se distancier de ses représentations pour « éviter les amertumes et les blessures narcissiques », et plutôt d'« apprécier les petits bonheurs » que ce genre de projet peut apporter dans la vie de la classe². ■

Loubna Ben Yaacoub

Attachée principale en Education à la culture à la Cocof

[1] Par le passé, quelques expériences ont pu être réalisées avec les étudiants des Hautes Ecoles (futurs enseignants et travailleurs sociaux).
[2] Zakhartchouk Jean-Michel, *Transmettre vraiment une culture à tous les élèves. Réflexion et exemples de pratiques*, Amiens, CRDP Scerén, 2006.

Le Théâtre de Liège et les tribus

Entretien

A travers son programme, ses acteurs et aussi son public, le Théâtre de Liège recherche la diversité, les croisements, l'ouverture. Un défi qui demande temps et volonté de sortir de ses habitudes. Illustration avec Serge Rangoni, le directeur.

AI : A vos yeux, quelle est la place de la diversité culturelle dans les arts de la scène ?

Serge Rangoni : La diversité culturelle est probablement l'un des défis les plus importants à réussir dans le milieu culturel. Depuis trois ou quatre ans, je suis frappé par l'immobilisme et le conservatisme du milieu culturel de manière générale. A mon sens, cet immobilisme a trait à deux particularités typiquement belges, du fait que l'éducation permanente soit considérée comme un secteur à part entière et préservé. Qui dit secteur préservé dit aussi une forme de fermeture et de clientélisme.

Nous avons donc d'un côté l'éducation permanente qui existe fortement mais en vivant dans sa bulle et, de l'autre côté, le secteur dit artistique du théâtre, de la danse, de la musique, également imperméable. Les deux se côtoient peu et, en tous cas, ne s'interpénètrent pas.

La diversité culturelle sur les scènes est très en retard par rapport à la société. C'est l'un des constats que je fais depuis des années : pour ouvrir nos scènes à l'ensemble du public, il faut qu'elles soient le miroir de la société. Ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Partant de là, le Théâtre de Liège met en place une série d'initiatives, de réflexions et d'actions pour essayer de bouger ces lignes.

AI : Comment cette ouverture se traduit-elle dans votre programmation ?

Serge Rangoni : En juin 2016, lors du septantième anniversaire des accords sur le charbon entre la Belgique et l'Italie, nous avons organisé une soirée commémorative en partenariat avec l'association Aquilone et l'Istituto Italiano de Cultura. Il ne faut jamais avoir l'impression qu'hier était mieux qu'aujourd'hui ; de nos jours, plus aucun Etat n'oserait proposer un tel accord qui prévoyait que pour tout travailleur italien qui descendra dans une mine en Belgique, 200 kg de charbon par jour et par tête seront livrés à l'Italie : les gens manifesteraient dans la rue tout de suite ! D'où l'intérêt de se souvenir que la Belgique, septante ans plus tôt, a été capable de passer cet accord au parlement sans que personne ne sourcille. Ce devoir de mémoire nous concerne.

Pour cette soirée d'hommage, nous avons réuni, grâce notamment à Marco Martiniello¹, des artistes et personnalités d'origine italienne, musiciens, artistes de la scène, cinéastes, chercheurs, écrivains, qui sont intervenu dans une perspective à la fois historique et actuelle en montrant notamment que les Italiens arrivés aujourd'hui ne sont pas ceux de 1946. Il y a eu un monde fou : quelque 600 personnes. Ce rendez-vous fait partie

du contexte du théâtre : nous ne faisons pas de l'éducation permanente, nous rassemblons des personnes.

Plus récemment, en janvier dernier, nous avons présenté *Lettres à Nour* de Rachid Benzine, islamologue et chercheur franco-marocain qui prône un travail critique et ouvert sur le Coran. *Lettres à Nour* raconte les échanges entre un père vivant sa religion comme un message de paix et d'amour et sa fille partie en Irak rejoindre un lieutenant de Daesh. Nous allons continuer notre travail sur l'islam avec Rachid Benzine. Nous sommes comme des pionniers du côté francophone où le milieu culturel est plus difficilement mobilisable que du côté flamand.

AI : Votre volonté d'ouverture à toutes les composantes de la société ressemble aussi à une opération séduction ou de marketing pour drainer un maximum de public.

Sergio Rangoni : C'est un mélange des deux : marketing et ouverture. Le constat est le suivant : comment arriver à parler aux gens si on ne reflète pas leurs préoccupations ou ce qu'ils sont ?

Prenons l'exemple de la Suède que je connais à travers des projets européens. Ma collègue suédoise nous a expliqué que leurs pouvoirs publics étaient très clairs en la matière : pour recevoir des subventions, la composition du public des salles de spectacle doit coller à la composition de la ville. Cette exigence choque nos collègues français dont certains font salles comblées mais en l'absence des minorités. En tous cas, le débat est ouvert. Et déjà des metteurs en scène et directeurs de théâtre comme Arnaud Meunier de la Comédie de Saint-Etienne ou David Bobée du Centre dramatique national de Normandie ont radicalement dénoncé qu'il existe peu d'acteurs de diversité sur nos scènes, à tel point qu'un projet a démarré à Strasbourg avec le

metteur en scène et pédagogue Stanislas Nordey : le Théâtre de Strasbourg a décidé d'organiser dans les banlieues une classe de préparation aux écoles nationales de théâtre pour donner la possibilité aux jeunes d'être sélectionnés.

AI : Vous travaillez donc sur deux tableaux à la fois : la diversité sur scène et dans le public ?

Serge Rangoni : Sur trois tableaux à la fois car il faut ajouter les sujets, les compositions. Avant *Lettres à Nur* de Rachid Benzine, nous avons été les seuls à accueillir Ismaël Saïdi pour sa pièce *Djihad* qui a principalement tourné dans des lieux d'éducation permanente. C'est quand les politiques ont décidé que son spectacle était d'utilité publique qu'ils ont

Il nous a fait voyager dans un monde où l'antisémitisme, la haine de l'autre, l'intolérance religieuse, le racisme, la violence laissent subitement la place à la rencontre.

Autre illustration de notre ouverture : avec Tatjana Pessoa, c'est l'immigration portugaise et la deuxième génération qui étaient abordés dans sa mise en scène de *Lucien*. Nous avons aussi programmé *Un arc-en-ciel pour l'Occident chrétien* du poète haïtien René Depestre qui évoque les rituels vaudou mais aussi la traite négrière, le colonialisme, le Ku Klux Klan, le Christ. Voilà comment nous essayons de nous ancrer sur la diversité culturelle. Nous sentons que ça bouge au niveau du public, d'autant plus lorsque nous travaillons avec le monde associatif.

AI : Plus imprévisible est votre Philostory où « on n'arrête jamais de se demander comment faire pour vivre ensemble », lit-on sur votre site. Des philosophes dialoguent avec les artistes sur des enjeux politiques brûlants. Ça donne quoi ?

Serge Rangoni : Ce projet remonte à l'ouverture du nouveau bâtiment en 2013. A nouveau, je voulais que toutes les couches de la population et toutes les cultures puissent se retrouver, en journée comme en soirée, dans un endroit accessible. Le théâtre est l'un des seuls lieux qui le permet. Cela demande un minimum d'effort. Nous profitons aussi de l'opportunité d'être situés juste en face de l'université. En Belgique, la philosophie n'est pas particulièrement bien considérée. Avec le Philostory, nous voulons donner à entendre des philosophes qui, au lieu de présenter des théories difficiles d'accès, parleront au monde. Ce que le spectacle fait à sa façon.

AI : Vous utilisez les moyens artistiques pour poser des questions de société. Apportez-vous des réponses spécifiques ?

Serge Rangoni : L'artistique touche plus à l'émotion et à l'ouverture. Nous ne nous situons pas au niveau intellectuel où il faut avoir les connaissances pour prendre part à un débat. Le bilan de la saison 2014 était excellent en termes de reconnaissance du public. Mais pourquoi ne touchons-nous qu'une partie de la société ? Il se fait que nous avons tous reçu une éducation selon laquelle un lieu culturel qui fonctionne se reconnaît à son public varié en termes d'âges, de statuts sociaux, de cultures. Cette espèce d'idéal n'existe que dans notre pensée : aujourd'hui, parce que nous vivons dans des espaces urbains difficiles d'un point de vue culturel, social, économique, les gens se sont de plus en plus organisés en ce que j'appelle des tribus. C'est un sujet sur lequel la Belgique n'aime pas trop se poser de questions. Quoi qu'il en soit, je suis devenu très favorable à ce que le théâtre travaille en ciblant des communautés d'âges, d'origine ou de classes sociales. C'est un impératif ! ■

Propos recueillis par **Nathalie Caprioli**

[1] Lire son article en pages 7-11.



Lettres à Nur.

© Rachid Benzine

loué le Public, le National, etc., lesquels se sont contentés de mettre leur salle à disposition. Rares ont été les directeurs venus voir *Djihad*, m'a dit Ismaël. Je comprends ce désintérêt : Saïdi n'est pas sorti d'une école artistique, il ne fait pas partie de notre monde. C'est pour cette raison que j'ai voulu lui ouvrir notre Théâtre.

Les thématiques qu'il aborde et l'expression sont extrêmement fortes. *Djihad* m'a enthousiasmé tant sur le fond que sur la connexion avec un public que nous ne voyons jamais au Théâtre de Liège, un public qui n'est pas dans notre champ, un public qui s'arrête moins à la qualité formelle. Cela doit nous faire réfléchir. Dans notre monde des arts de la scène, la forme est primordiale. Dans *Djihad*, la forme passe après la pertinence du sujet : le radicalisme. Ismaël Saïdi est revenu en janvier avec *Géhenne* qui décline aussi le thème du radicalisme.

A Marseille, un projet culturel pour un projet urbain

Alain Arnaudet

La Friche la Belle de Mai est un vaste espace culturel multiforme, composé de salles de spectacle et d'exposition, d'une soixantaine de structures artistiques et culturelles de toutes disciplines, sans oublier ses terrasses, toboggans et piste de skate. Comment faire culture et vivre ensemble dans une ville multiculturelle comme Marseille ? Un succès raconté par son directeur.



La Friche la Belle de Mai s'est, dès sa création, sous l'impulsion de ses fondateurs (dont Philippe Foulquié, directeur jusqu'en 2011), attachée à penser une nouvelle forme de « *sociabilisation de l'art* ». Tel était le credo de celles et ceux – artistes et opérateurs culturels – qui ont rejoint cette aventure qui s'inventait dans une ancienne Manufacture des tabacs. Une réflexion s'est engagée, sous la houlette de Jean Nouvel, qui conduisit à caractériser cette expérimentation : « *Un projet culturel pour un projet urbain* ». Plusieurs schémas directeurs se sont succédés, dont l'écriture fut notamment accompagnée par Patrick Bouchain, alors président de la Friche la Belle de Mai. Ce dernier a porté le projet auprès des partenaires publics lorsque Marseille fut désignée Capitale européenne de la Culture en 2013. Cet événement a été un accélérateur de particules pour la Friche, propulsant celle-ci dans une structuration dont l'élan se poursuit depuis.

Une démarche collective

Cette aventure est menée collectivement, pilotée par une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) où se réunissent des représentants des partenaires publics (collège Contributeurs), les 70 structures résidentes de la Friche la Belle de Mai (collège Gestion et développement) et des habitants de notre quartier ou des intellectuels intéressés par

notre démarche (collège Proximité). Des moments de débats (sous la forme de groupes de travail ou lors de séminaires) s'intercalent entre les réunions formelles de l'assemblée et du conseil d'administration créant des espaces de dialogue et de mise en réflexion partagée des projets stratégiques. La SCIC est maître d'ouvrage des constructions réalisées sur le site qu'elle conçoit en associant étroitement la maîtrise d'œuvre (l'architecte) et les maîtrises d'usage pour les utilisateurs finaux. Cette démarche collective facilite l'appropriation des projets par les publics et les opérateurs intervenant sur le site.

La crèche à côté de la salle de spectacle

La question du « vivre ensemble » fut un axe fort de ma réflexion dès mon arrivée à la direction de la Friche la Belle de mai en 2011. Nous avons engagé une vaste réforme du projet et du

site en nous appuyant sur son histoire et ses fondements. Partant d'un postulat simple, « *pour faire culture il faut au préalable rassembler* », nous avons placé l'ouverture aux autres (aux différentes communautés de Marseille - ville très cosmopolite -, aux jeunes et moins jeunes, aux familles, aux disciplines artistiques ou non, aux opérateurs culturels, sociaux, de l'éducation...) au centre de notre action, en partant des pratiques quotidiennes (le skate board ou le foot pour les uns, le jardinage pour les autres, la création artistique, etc.) et des besoins (garde d'enfants, aide aux devoirs, ateliers d'artistes, etc.) des usagers.

Faire tomber les murs invisibles qui entourent nos « maisons de culture » sans renier notre engagement pour le soutien à la création artistique contemporaine n'est pas une mince affaire... Cela conduit à interroger nos savoirs faire, à bouleverser nos habitudes, à expérimenter des collaborations inédites ou inhabituelles et à prendre le risque de l'incompréhension.

Nous œuvrons avec détermination pour le décroisement des terrains d'action et des métiers : culture, éducation, social se mélangent pour ne former qu'un seul projet au service de l'intérêt général, au plus près du citoyen et de son épanouissement. Nous avons aménagé des espaces de création et de diffusion artistiques, une crèche, un centre de formation, des terrains de jeux et de sports urbains, une plateforme jeunesse. Nous étudions désormais la construction d'une école primaire publique avec pour ambition de créer un environnement éducatif innovant, plaçant l'art au cœur du projet pédagogique de l'établissement.

Brassage et mixité

Aujourd'hui, des populations de conditions sociales et aux cultures très diverses se croisent et parfois s'entrecroisent ici. Nous entretenons cette mixité des publics et des pratiques par un « savant » équilibre des propositions et des actions menées entre attention sociale et engagement

artistique. C'est une interrogation quotidienne, un doute permanent, avec la crainte de tomber dans la facilité, le trop consensuel...

Etre un lieu de la diversité, c'est aussi rassembler des artistes issus ou emblématiques de celle-ci, tant par leurs origines culturelles ou géographiques que par les questions politiques ou sociales / sociétales qu'ils abordent.

Le droit d'être différent

La Friche la Belle de Mai a toujours été un lieu refuge pour les artistes, leur offrant la protection nécessaire à l'expression de leur talent et de leur impertinence. Cette ombrelle, nous la déployons aussi pour les usagers qui trouvent ici un endroit de liberté d'expression et de comportement, un endroit où être différent - ou simplement être soi-même - n'est pas questionné, n'est pas une étrangeté.

La friction des artistes avec les questions qui traversent notre époque crée le lien, parfois invisible, entre ce qui se passe dans les espaces de diffusion ou de création artistique et le public qui fréquente le lieu et qui ne va pas spontanément à la rencontre des œuvres. Ce brassage permanent d'usagers très divers, la porosité entre espace artistique et lieu de vie, font émerger des passerelles naturelles, souvent inattendues, entre pratiques, esthétiques et habitudes de chacun.

Il serait présomptueux d'affirmer que nous sommes un espace de liberté, mais il est vrai qu'une certaine allégresse s'empare de chacun lorsque l'on franchit les portes du lieu et que l'on croise des jeunes du quartier jouant au foot, d'autres avec un médiateur dans une salle d'exposition, des mamans avec leurs poussettes sortant de la crèche, le spectateur branché courant vers une salle de spectacle... On se dit alors que « vivre ensemble », c'est possible. ■

Alain Arnaudet

Directeur général de Friche la Belle de Mai, Marseille



La nouvelle immigration espagnole à Bruxelles

Sarah Montes

Depuis la crise financière de 2008 qui a fortement affecté l'Espagne, la nouvelle immigration espagnole en Belgique n'a cessé d'augmenter. Une enquête met en lumière ses motivations, son intégration et ses projets. Qu'est-ce qui a poussé ces jeunes à quitter leur pays ? Quelles sont les raisons qui les attirent à Bruxelles ? Se sentent-ils intégrés dans la société belge ? Et enfin, quels sont leurs projets d'avenir ?

L'immigration espagnole en Belgique n'est pas un phénomène nouveau. Elle a réellement commencé au début du XX^e siècle et s'est amplifiée avec l'accord bilatéral d'émigration de 1956 entre la Belgique et l'Espagne. À cette période, l'Espagne était un pays d'émigration, mais à partir des années 1970, elle s'est transformée tout doucement en pays d'immigration. C'est à ce moment que le régime démocratique a évincé la dictature franquiste et où l'économie espagnole commença à reprendre. La période comprise entre 1994 et 2007 se caractérise d'ailleurs par une croissance importante.

Un échantillon de 211 Espagnols

La crise financière de 2008 survient alors et touche l'Espagne de plein fouet. Beaucoup d'Espagnols se sont retrouvés sans travail ou dans des conditions de vie difficiles. Des jeunes diplômés, des jeunes avec une expérience dans leur domaine et des personnes plus âgées n'ont pas eu d'autres solutions que d'émigrer. Dans notre étude, nous nous focalisons sur les Espagnols installés à Bruxelles. L'enquête se base sur 211 questionnaires remplis par des Espagnols entre 18 et 40 ans, arrivés à Bruxelles à partir de 2008.

L'enquête a révélé que 79 % des Espagnols arrivés en Belgique ont entre 18 et 35 ans. La grande majorité d'entre eux sont nés en Espagne, mais une minorité marocaine d'Espagne a aussi rejoint Bruxelles via un réseau familial élargi. La majorité des Espagnols venus à Bruxelles ont ainsi de la famille, des connaissances, des amis qui y vivaient déjà avant.

Un emploi pour un salaire décent

La recherche d'emploi se trouve en première position des raisons de la migration. Effectivement, les jeunes ne trouvent pas de travail en relation avec leurs diplômes ou se voient offrir un travail sous des conditions médiocres. Cependant, une fois arrivés à Bruxelles, la majorité des Espagnols (66 %) travaillent, et seulement 10 % d'entre eux sont toujours à la recherche d'un travail fixe. Voici quelques témoignages :

Un économiste originaire de Grenade, à Bruxelles depuis 2011 : « *En Espagne, il faut beaucoup travailler pour gagner peu d'argent. Il y a un mauvais rapport effort-récompense* ».

Un diplômé en infirmerie entre 18 et 25 ans originaire de Valladolid, en Belgique depuis 2013 : « *J'avais envie de sortir de la situation politique espagnole et de la difficulté de trouver du travail parce qu'il est vraiment impossible de s'incorporer dans le marché du travail* ».

Autre question creusée dans l'enquête : le travail trouvé en Belgique leur plaît-il ? C'est le cas pour la majorité des participants, car seulement 2,2 % affirment ne pas aimer leur travail actuel. Cependant, 40 % des participants n'évincent pas l'idée de changer de travail pour un mieux, même si ce dernier leur plaît.

Un diplômé en infirmerie entre 18 et 25 ans originaire de Valladolid, en Belgique depuis 2013 : « *Mon emploi actuel d'infirmier me plaît car il est en relation avec mes études, mais il est vrai que, du simple fait d'être émigré, de ne pas avoir une maîtrise parfaite de la langue et d'avoir peu d'expérience, mon poste est un travail que les Belges ne veulent pas faire* ».

Un technicien du son originaire de Catalogne âgé entre 18 et 25 ans, en Belgique depuis 2015 : « *Je me plais vraiment à Bruxelles même si c'est une philosophie différente à la philosophie espagnole. Ici c'est travailler, travailler et travailler avec très peu de pauses, mais à la différence qu'ici il n'y a pas de stress* ».

Acclimatation et intégration

En ce qui concerne l'intégration des Espagnols à Bruxelles, 70 % d'entre eux se sont sentis bien accueillis en arrivant et, par conséquent, le même pourcentage a trouvé l'intégration facile. Parmi la minorité des Espagnols qui estiment l'intégration difficile, les raisons en sont la difficulté liée au bilinguisme français-néerlandais à Bruxelles, le caractère des gens, la bureaucratie et le climat. Beaucoup d'entre eux considèrent les Belges comme des gens froids.

Une étudiante en communication multilingue entre 18 et 25 ans originaire de Gérone, à Bruxelles depuis 2014 : « *Le climat a été difficile à accepter ainsi que le fait que les gens en général ne sont pas aussi ouverts ni*

chaleureux qu'en Espagne (et peut-être aussi parce que je viens d'une ville plus petite que Bruxelles) ».

Une femme entre 35 et 40 ans originaire de Barcelone, en Belgique depuis 2011 : « Je suis d'abord arrivée en Flandre, où une grande xénophobie et beaucoup de chauvinisme se ressentaient. Une fois que j'ai déménagé à Bruxelles, ville plus cosmopolite, tout fut alors plus facile ».

Une diplômée en administration et direction d'entreprise entre 18 et 25 ans originaire de Soria, à Bruxelles depuis 2015 : « La mentalité est assez différente. C'est difficile de trouver un groupe de Belges comme amis plutôt qu'un groupe d'Espagnols. Le climat n'aide pas vraiment non plus ».

En outre, l'envie de rentrer chez eux est bien présente dans la majorité des cas, mais ces jeunes sont conscients qu'ils n'ont pas vraiment le choix. Le plus facile est de rester en Belgique dès lors qu'ils décrochent une bonne situation.

Une Madrilène diplômée en philologie entre 18 et 25 ans, à Bruxelles depuis 2015 : « (...) Selon moi, Bruxelles (je me limite à la ville où je vis) est un chouette endroit pour vivre. Ce n'est pas une ville trop grande et du coup, on parvient facilement à se déplacer. On y trouve tous types de magasins et avec une grande variété ce qui rend la vie assez facile. Un autre point très positif est le fait qu'il y a toujours beaucoup d'activités culturelles et toujours des musées ou des expositions à visiter. Cependant, il y a quand même deux points négatifs : la nourriture et le climat. Il est difficile de trouver des aliments de qualité comme de la viande ou du poisson frais. (...) Si j'en trouve, ces aliments sont hors de prix (déjà que je trouve le prix des aliments assez élevé en général). Le climat est vraiment l'élément qui fait que je ne pourrais pas vivre ici toute ma vie. Il fait toujours si pluvieux, si sombre et si froid ; je me sens constamment fatiguée, sans énergie ou même triste. J'oserais peut-être même dire que pour un Espagnol, c'est le plus difficile et c'est quelque chose auquel nous ne nous habituerons jamais. De toute façon, être immigrant nous fait toujours sentir étranger et jamais « à sa place ». (...) »

Malgré les frustrations, l'installation

Malgré le fait qu'ils se sentent bien intégrés, la majorité des Espagnols (73 %) ne s'habituent pas à leur vie en Belgique et ne s'y plaisent pas toujours. Une étudiante à l'ULB qui a entre 18 et 25 ans originaire d'Oviedo et arrivée en 2015 raconte : « (...) Ce n'est pas un pays agréable, ni accueillant. La différence culturelle se remarque vraiment, la mentalité est très différente et c'est très frustrant. Le climat n'aide pas vraiment et la division interne du pays non plus (...). Cependant, nous sommes forcés à vivre ici à cause de la situation économique actuelle, mais quand les choses changeront en Espagne, une grande majorité d'entre nous rentrera. (...) »

Les projets des Espagnols à Bruxelles étaient le dernier sujet traité dans cette enquête. La majorité d'entre eux aimerait retourner dans leur pays. Ils expliquent que s'ils devaient écouter leur cœur, ils rentreraient directement chez eux, mais le fait d'avoir une bonne qualité de vie en Belgique et peu de possibilités en Espagne sont des facteurs qui les font rester.

Une ingénieure chimiste entre 30 et 35 ans originaire de Gijón, à Bruxelles depuis 2013 : *Mon rêve serait de retourner en Espagne, mais avec des conditions de travail équivalentes à ce qu'on a ici. Malheureusement, pour l'instant ça me semble impossible. De plus, je viens d'être maman et je pense malheureusement que ma fille aura*

Un goût d'Espagne à un jet de pierre de la gare du Midi, Bruxelles.



© Massimo Bortolini

un avenir plus sûr en Belgique. Cependant, on n'écarte pas l'idée d'aller dans d'autres pays afin de continuer nos carrières professionnelles respectives. »

Beaucoup d'Espagnols ont le désir de retourner chez eux, mais ils se rendent compte que ce n'est pas pour tout de suite et que ce ne sera pas si facile. La majorité pense donc continuer leur vie à Bruxelles, apprendre le néerlandais et y échafauder des projets à long terme comme se trouver un partenaire, etc. Beaucoup affirment qu'ils veulent retourner chez eux certes, mais ils expliquent qu'ils ne le feront sans doute jamais car leur vie à Bruxelles se construit petit à petit et qu'ils ne pourront pas tout laisser tomber du jour au lendemain pour rentrer en Espagne. ■

Sarah Montes

Diplômée en Communication multilingue ULB



BALKAN TRAFIK!

FESTIVAL

BRUXELLES 20>23.04.2017
PARIS 02>03.06.2017

Balkan Trafik ! où cultures et religions coexistent

Trois jours et découvrir les Balkans multifacettes: musiques, films, danses, animations et gastronomie seront au programme de la 11^e édition du Festival Balkan Trafik !

Du 20 au 23 avril à Bozar avec, pour la première fois, des prolongations à Paris début juin.

Balkan Trafik! rassemble la vaste région de l'Europe du sud-est sous la bannière de la culture pour nous dévoiler le patrimoine de ses communautés, grâce à une programmation éclectique, où se mélangent traditions et modernité. Alors que l'Europe se replie sur ses frontières, le festival se veut plus que jamais un espace d'échanges et d'expériences.

Un rendez-vous avec l'histoire de Sarajevo

Il démarrera avec une collaboration exceptionnelle entre l'Orchestre des mariages et enterrements de Goran Bregović et l'Orchestre philharmonique de Bruxelles. Les deux formations interpréteront la nouvelle création du compositeur de la bande originale du *Temps des Gitans* : plus qu'une œuvre, *Three Letters from Sarajevo* est une ode à la coexistence pacifique des cultures et des religions. La pièce revisite les symboles forts de la capitale bosniaque, marquée à la fois par la cohabitation pacifique des trois religions monothéistes et par les horreurs que celles-ci ont générées durant la Guerre de l'ex-Yougoslavie. L'arrangement pour orchestre a été confié à quatre musiciens serbes : Aleksandar Sedlar, Isidora Zebeljan, Ninoslav Ademović et Ognjan Radivojević. La partie soliste des trois lettres, représentant chacune un culte monothéiste, est interprétée par un violoniste originaire de différentes traditions culturelles.

Parmi les quelque 250 artistes réunis cette année se trouvent les musiciens du New York Gypsy All-Stars et le légendaire BaBa Zula venu de Turquie. Balkan Trafik! célèbre aussi la nouvelle génération d'artistes : d'un groupe stambouliote punk avec la chanteuse Gaye Su Akyol au groupe Zdob si Zdob qui mélange hip-hop, hardcore punk et de la musique rom. ■

En pratique

Dates : 20 > 23 avril

Lieu : BOZAR, Bruxelles

Info & tickets :
02 507 82 00 – www.bozar.be

La programmation complète :
www.balkantrafik.com

Un film pour débattre sur les départs en Syrie

Le Videp (Vidéo éducation permanente) présente *Les Invisibles*. Ce film de Christian Van Cutsem questionne les départs de jeunes en Syrie en donnant la parole à des citoyens de tout âge. Accompagné d'un livret pédagogique, il invite à débattre et à décoder cette actualité pour dépasser les réponses simplistes.

Le texte se déroule sur l'écran : « *Aujourd'hui, plus que jamais, il est important, quel que soit notre nom, de nous parler, de nous écouter, de débattre pour tourner le dos à la violence. Sortons de l'invisibilité citoyenne dans laquelle nous sommes trop souvent confinés sous prétexte de priorité sécuritaire. Ne négligeons pas les outils de la démocratie.* »

Puis la caméra suit des jeunes, des enseignants, des mères, elle entre chez eux pour les mettre à l'aise. Christian Van Cutsem, le réalisateur, écoute, bienveillant, il pose parfois des questions a priori évidentes mais qui permettent d'appuyer là où ça fait mal. Exemple : on vit ensemble à Bruxelles ? Avec ses mots, un jeune répond « *qu'on survit ensemble, on se tolère quand ta liberté n'est pas empiétée par celle de l'autre* ». Une étudiante enchaîne : « *Il y a eux et nous. On ne comprend pas vraiment la société* ». Les questions en appellent d'autres : « *Comment faire pour que les jeunes apprennent des choses utiles, se sentent bien à l'école ?* ».

Ils cherchent à comprendre, en convoquant parfois l'humour ou la dérision. Et chaque intervention percute. A propos du rejet et des identités assignées, une mère réplique : « *Même si on vous colle l'étiquette « Marocain », vous savez l'enlever par ce que vous faites* ». Le film se termine avec l'envie de prendre aussi la parole. ■

© Videp. *Les Invisibles*



Les Invisibles

Un film
de Christian Van Cutsem - 52' - 2016

DVD et livret pédagogique disponibles
gratuitement au Videp : info@cvb-videp.be

Du neuf dans



Quand la Méditerranée nous submerge : réfugiés, terrorisme, islam, quartiers, populisme..., de Jean Viard, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2017, 222 p.

Le monde est radicalement bousculé, et bien au-delà de l'islamisme. On dirait que l'on ne voit ni la révolution numérique

et collaborative qui, lorsque trois milliards d'hommes sont connectés à Internet, nous dote au minimum d'un imaginaire planétaire commun, ni la vague démographique qui soulève l'Afrique, ni la contrainte écologique. On dirait que les souffrances des anciennes classes ouvrières occidentales ne demandent pas solution, que l'éclatement de la société collaborative en archipels mobiles et discontinus ne demande pas d'analyse. Si chaque attentat nous sidère, l'éclatement violent des pays qui ont porté le modèle anglo-saxon ultralibéral depuis l'effondrement du communisme nous sidère tout autant. Alors que le balancier ultralibéral ne fait que revenir brutalement dans l'autre sens. Et l'instabilité des pays qui ont vécu une terrible dictature communiste semble nous surprendre, comme si on y avait reconstruit les valeurs du droit et les structures de sociétés civiles démocratiques.

Presque personne ne semble se demander comment jouer les nouvelles cartes de la révolution collaborative pour vivre mieux, en développement, en éducation, en bonheur, en projets. Comme si tout le monde avait accepté, intégré, assimilé que la révolution collaborative et la rupture climatique étaient les fossoyeurs de notre avenir. Quand va-t-on enfin regarder la situation en face, cesser les grandes incantations républicaines pour remettre à plat un vivre ensemble en crise ? Quand va-t-on valoriser une France multiple comme une chance au cœur de la mondialisation, saisir les enjeux de l'Afrique au XXIe siècle ? Quand va-t-on enfin comprendre que l'Europe sans la Méditerranée est orpheline et que la libre circulation avec l'Algérie pensée en 1962 était une idée pacifique ? Il faut réinventer un monde ouvert, et mobiliser autour de lui pour affronter les tenants d'un monde fermé.

La libre circulation des Européens : état des lieux d'un droit fantasmé, de Martina Mengi et Jérôme Quéré, Paris, Institut Jacques Delors, 2016, 91 p.

La liberté de circulation des personnes au sein de l'Union européenne fait l'objet de nombreux fantasmes. Des préjugés se sont imprégnés dans l'imaginaire collectif, tels que le plombier polonais abusant de la directive sur les travailleurs détachés ou les citoyens pauvres abusant de leur liberté de circulation dans l'unique but de bénéficier des allocations sociales, dans ce qui s'appellerait le « tourisme social ». Cette liberté de circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'UE est ressentie comme l'un de ses résultats les plus positifs par ses citoyens et « la liberté de voyager, étudier et travailler partout dans l'UE » continue d'être la première représentation associée à l'Union mais elle suscite également des craintes sur son poids prétendu sur l'emploi ou le système de sécurité sociale de l'Etat d'accueil. Ces peurs peuvent provoquer une défiance généralisée à l'égard de l'UE, dans un climat délétère pour la construction européenne. Il convient de préciser le droit de l'Union, afin de voir s'il est adapté et s'il empêche ces craintes de devenir une réalité. Quels sont les droits d'un citoyen européen qui arrive dans un autre Etat membre ? Quels sont ses devoirs ? Y a-t-il des limites et quelles sont-elles ? Que peut-on exiger et / ou attendre de l'Etat d'accueil ? Lorsqu'on parle de régimes juridiques des citoyens européens, il faut considérer non seulement les normes européennes mais également les normes nationales. Après avoir rappelé l'évolution historique de la liberté de circulation, ainsi que souligné ses éléments constitutifs, les auteurs analysent les règles de droit de l'UE régissant l'accès au territoire, ensuite celles concernant l'accès aux postes de travail et finalement celles qui portent sur l'accès aux aides sociales.



nos rayons

Cathy Harris

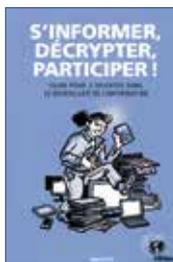
Le Centre
de documentation
du CBAI est ouvert :
mardi et mercredi :
9h > 13h et 14h > 17h
jeudi et vendredi :
9h > 13h



Migrants : l'impasse européenne, de Thomas Lacroix, Paris, Armand Colin, 2016, 188 p.

En 2015, plus d'un million de personnes fuyant la misère et les conflits sont arrivés en Europe, déclenchant ce que l'on a communément appelé la « crise des migrants ». Face à cette arrivée massive aux frontières des Etats du Nord et de l'Est, les pouvoirs publics sont littéralement sidérés, et d'abord incapables de réagir. Ce n'est qu'au début du mois de septembre que s'ébauchent les prémices d'une réponse coordonnée. Mais ce plan peine à être mis en œuvre et la crise ne cesse de s'aggraver. Les réfugiés deviennent alors un enjeu géostratégique. Dans les premiers mois de l'année 2016, la situation retrouve un semblant d'équilibre.

L'auteur passe en revue quelques accords passés entre Etats et nous pose la situation actuelle. Il serait plus exact d'appeler le phénomène « crise de l'approche européenne des migrations », plutôt que d'utiliser les termes de « crise migratoire ». L'approche européenne a été pensée pour subvenir aux besoins économiques de l'Union mais se révèle parfaitement inadaptée aux circonstances actuelles. Les migrations ne se décrètent pas. Elles sont un phénomène enraciné dans l'histoire humaine dont les règles sociales sont exogènes à l'Etat, au même titre que les dynamiques démographiques ou l'économie de marché. Cette contradiction entre la volonté affichée des Etats et leur capacité à réguler une réalité dont ils ne maîtrisent pas les tenants et aboutissants est aux fondements d'une crise dont les effets culminent aujourd'hui. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi l'Europe achoppe-t-elle sur la question migratoire ? Quelles sont les voies de sortie possibles à la crise ? Faut-il repenser le principe de libre circulation ? Telles sont les questions auxquelles cet essai propose des éléments de réponse.



S'informer, décrypter, participer ! Guide pour s'orienter dans le brouillard de l'information, coordonné par Myriam Merlant, Paris, Ritimo, 2016, 116 p.

Considérant que « l'information est un levier indispensable pour engager la transition vers un autre monde, plus juste, plus égalitaire et respectueux des droits humains et de la planète », Ritimo souhaite avec ce guide fournir pistes de réflexion et outils pour faire (ou refaire) de l'information un bien commun « visant l'intérêt collectif ». Journalisme et démocratie, information à l'ère des outils numériques, droit à l'information et utilité d'être informé : le guide aborde par ces trois grands axes des sujets tels que les sources, leur vérification et leur protection ; la concentration des médias et leurs propriétaires, et le droit d'informer (pas toujours respecté). Les enjeux autour de l'information sont immenses : c'est par l'information que nous forgeons nos représentations du monde et c'est aussi par elle qu'est facilitée l'émergence de mobilisations sociales, politiques, environnementales. Or, de plus en plus, l'accès à une information plurielle et diversifiée se heurte au système néolibéral et à un fonctionnement de nos sociétés qui privilégie l'immédiateté, l'individualisme et l'uniformité au détriment de la qualité et de la fiabilité. C'est ainsi que l'information devient un objet de consommation comme les autres. L'information est un levier indispensable pour engager la transition vers un autre monde, plus juste, plus égalitaire et respectueux des droits humains et de la planète. A ce titre elle doit être considérée comme un sujet politique majeur, défendue comme un bien commun, appartenant à tous, visant l'intérêt collectif, inappropriable par le marché ou les pouvoirs, bénéficiant d'une gouvernance partagée. C'est pour ces objectifs là que le réseau Ritimo publie ce guide, pour bâtir ensemble cette autre information.

Autres nouveautés au centre doc

www.cbai.be, rubrique: Documentation/nouveautés

- *Le marché halal ou l'invention d'une tradition*, de Florence Bergeaud-Blackler, Paris, Le Seuil, 2017, 257 p.
- *Nos futurs : jeunesse, pressions et injonctions*, de Cécile Van De Velde - Pauvreté 13/janvier 2017, Bruxelles, Forum bruxellois de lutte contre les inégalités, 27 p.
- *Migrants et réfugiés en France : vocabulaire, règles de vie, usages français*, de Gérard Lévy, Paris, L'Harmattan, 2016, 125 p.
- *Maroc-Belgique, aller simple : six seniors racontent leur migration entre 1963 et 1974*, Collectif, Bruxelles, Âges et Transmissions / Sagesse au quotidien, 2015, 103 p.
- *Les souterrains de la démocratie : Soral, les complotistes et nous*, de Bruno Di Mascio, Paris, Temps Présent, 2016, 137 p.
- *L'humanité augmentée : l'administration numérique du monde*, d'Eric Sadin, Montreuil, L'Echappée, 2013, 189 p.

Commandez des numéros de la collection !

Et retrouvez la liste complète sur www.cbai.be
www.micmag.be

Qui me harcèle ?

Février 2017, MICmag n° 12

Hormone de Cologne et testostérone de groupe. Lors de la nuit de Nouvel An 2016 à Cologne, les réfugiés et musulmans étaient pointés du doigt. Harcèlement, symptôme d'incompatibilité culturelle ? Le diagnostic complet est plus complexe.



Italiens de Belgique

Novembre 2016, AI n° 333



Les commémorations des accords italo-belges de 1946 ont des vertus pédagogiques tant pour les descendants des immigrants que pour les nouveaux migrants et la population. Elles permettent d'inscrire l'histoire, le présent et le futur des migrations dans l'histoire, le présent et le futur de la Belgique et de l'Europe..

Des primo arrivants racontent l'accueil

Janvier 2017, AI n° 334

Voici un dossier utile pour comprendre la législation complexe sur l'accueil des primo arrivants en Belgique. Avec notre marque de fabrique : des primo arrivants y prennent la parole. Ils évoquent leurs souffrances liées au déracinement mais aussi leur volonté d'avancer dans ce nouveau pays.



Les irréductibles petits producteurs laitiers

Octobre 2016, MICmag n° 10



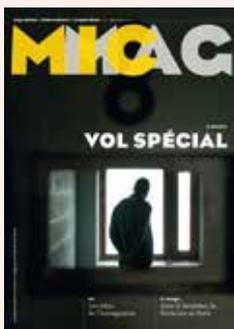
Produire du lait à perte est-il une fatalité ? Au Nord comme au Sud, les spéculateurs frappent, les petits producteurs s'organisent. D'autres chemins de production sont possibles. Reportage sur ces voies lactées..

Vol spécial

Décembre 2016, MICmag n° 11

Mohamed et Daté ont été conduits dans un centre fermé avant d'être expulsés du territoire.

René lui est inspecteur principal aux rapatriements. Portraits croisés pour mieux comprendre comment la Belgique enferme et expulse ses étrangers



Abonnez-vous !

20 euros par an (en Belgique)

30 euros par an (à l'étranger)

pour 5 Agenda interculturel + 5 MICmag

à verser au compte

IBAN BE34 0010 7305 2190

En n'oubliant pas de préciser sur le virement vos nom et adresse.